

RAPPORT ANNUEL

2015



BANQUE CIC | SUISSE |

La banque de la clientèle privée et commerciale

## SOMMAIRE

Chiffres clés	2
Avant-propos du Président du Conseil d'administration et du CEO	4
Rapport de situation	6
Bilan	9
Compte de résultat	10
Organisation au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	12
Organigramme au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	13
Ce qui nous distingue – C'est pour vous que nous entreprenons	14
Nos collaboratrices et nos collaborateurs	16
Crédit Mutuel-CIC	18
Les grandes dates de notre évolution	20
Rapport financier 2015	21

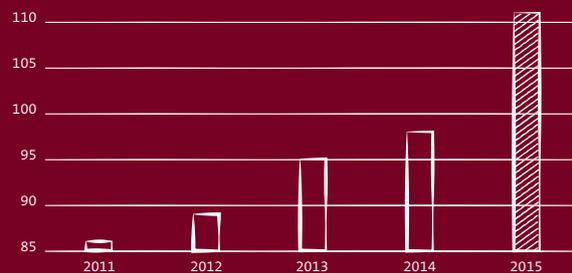
Le rapport annuel 2015 est également disponible en langue allemande et peut être consulté sur notre site Internet [www.cic.ch](http://www.cic.ch).  
Des versions brèves sont disponibles en italien et en anglais.

## CHIFFRES CLES

	31.12.2015	31.12.2014	Variation	
	en 1 000 CHF	en 1 000 CHF	en %	en 1 000 CHF
<b>Engagements envers la clientèle</b>	<b>4 195 081</b>	<b>3 399 015</b>	<b>23.4</b>	<b>796 066</b>
dont engagements résultant des dépôts de la clientèle	4 189 278	3 391 178	23.5	798 100
dont obligations de caisse	5 803	7 837	-26.0	-2 034
<b>Prêts à la clientèle</b>	<b>5 454 197</b>	<b>5 034 670</b>	<b>8.3</b>	<b>419 527</b>
dont créances sur la clientèle	1 441 917	1 353 963	6.5	87 954
dont créances hypothécaires	4 012 280	3 680 707	9.0	331 573
<b>Fonds propres (après répartition du bénéfice)</b>	<b>331 586</b>	<b>322 400</b>	<b>2.8</b>	<b>9 186</b>
<b>Total du bilan</b>	<b>6 602 550</b>	<b>6 158 859</b>	<b>7.2</b>	<b>443 691</b>
Résultat des opérations d'intérêts	64 982	58 220	11.6	6 762
Résultat des opérations de commissions et des prestations de services	23 482	27 797	-15.5	-4 315
Résultat des opérations de négoce	12 861	7 857	63.7	5 004
<b>Résultat total</b>	<b>110 996</b>	<b>97 385</b>	<b>14.0</b>	<b>13 611</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>13 757</b>	<b>10 842</b>	<b>26.9</b>	<b>2 915</b>
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>9 187</b>	<b>6 350</b>	<b>44.7</b>	<b>2 837</b>
Personnel converti en emplois à temps plein (apprentis inclus)	318	309	2.9	9

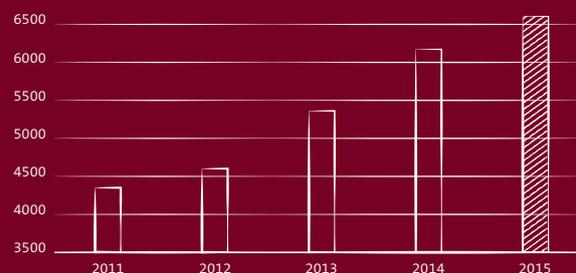
### Evolution du résultat total au cours des 5 dernières années

en millions de CHF



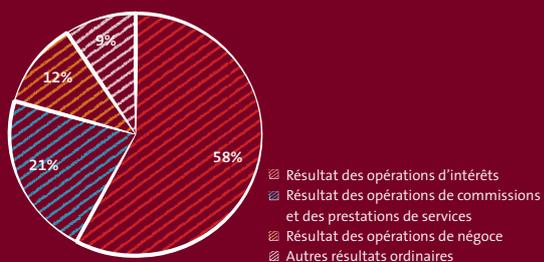
### Evolution du total du bilan au cours des 5 dernières années

en millions de CHF



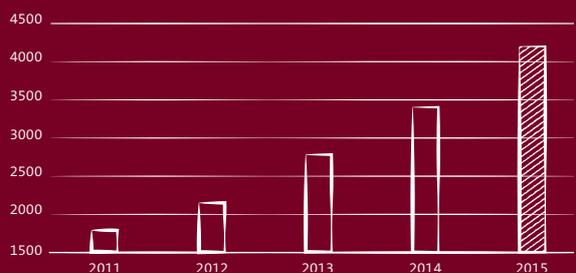
### Structure des produits 2015

en pourcentage



### Evolution des engagements envers la clientèle au cours des 5 dernières années

en millions de CHF



## AVANT-PROPOS DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU CEO

### «Découvrir le monde ensemble»

La Banque CIC (Suisse) est restée encore fidèle à sa tradition dans sa 106<sup>e</sup> année. En tant que banque privée parmi les banques universelles, elle offre à ses clients un suivi individuel et personnalisé avec des interlocuteurs compétents, sur la base d'une large gamme de prestations et de produits.

Quel sera notre avenir ? Les discussions actuelles dans les milieux bancaires se concentrent sur des thèmes tels que la réduction des coûts, l'automatisation, la standardisation, l'efficacité, la numérisation, la réglementation et les taux d'intérêt négatifs. Malheureusement, l'individu et ses besoins sont de plus en plus souvent relégués au second plan.

La technologisation croissante de notre vie offre des avantages et les économistes pensent qu'elle aura une plus forte incidence sur notre existence que l'invention de la machine à vapeur ou de l'électricité.

Jamais auparavant, Internet n'aura tenu une telle place dans l'information, les achats et le commerce. Jamais non plus, la numérisation, la Fintech ou la robotique n'auront autant été d'actualité et les banques n'auront autant réfléchi à la technique qu'aujourd'hui.

Une évolution inverse se produit en parallèle : l'expérience de l'achat individuel dans une boutique de luxe avec un conseil personnalisé n'a jamais eu autant de succès. On prend du temps pour ses clients ; investi d'un rôle de partenaire, on leur offre la commodité d'un one-stop-shop, on structure pour eux le flux incessant d'informations et on élabore pour eux des solutions individuelles, uniques et sur mesure. Les clients exigeants vivent cette expérience comme un mélange de plaisir, de luxe et de changement.

À la Banque CIC (Suisse), nous essayons de combiner ces deux évolutions. Nous donnons à nos clients de nouvelles possibilités techniques, mais leur offrons aussi ce que d'autres ne sont pas en mesure de faire. Grâce à

à notre taille humaine, nous proposons à nos clients l'atmosphère familière d'une boutique. En plus des analyses pures et dures, nos clients apprécient également l'empathie et la compréhension dont ils font l'objet, ce qui permet d'élaborer des solutions individuelles sur mesure. Nos clients décident eux-mêmes s'ils veulent visiter la boutique au conseil personnalisé, s'ils préfèrent la technique pure par le biais de l'eBanking ou s'ils veulent combiner les deux au gré de leurs besoins. Chacun de nos clients peut découvrir le monde entier avec la Banque CIC (Suisse).

Notre ambition est bien sûr toujours de figurer parmi les meilleurs. Nos collaborateurs représentent donc l'élément décisif de notre stratégie. Des collaborateurs compétents au front-office, dans l'exécution, dans les secteurs spécialisés et au sein de la direction. Nous tenons à tous les remercier, car ils sont la cheville ouvrière de notre succès, depuis plus d'un siècle. Nos clients ont une nouvelle fois su apprécier en 2015 cette continuité et cette stratégie unique en son genre. Nous avons en effet développé notre base de clientèle de près de 10 pour cent. Notre volume et les revenus ont connu un développement exponentiel et nous avons pu enregistrer d'excellents résultats dans un contexte difficile.

Nous pouvons vous assurer que nous aurons une nouvelle fois à cœur, en 2016, de faire de vous la priorité de notre action. Car seuls des clients satisfaits sont des clients fidèles et les clients fidèles nous recommandent. Nous vous remercions tous de la précieuse confiance que vous nous témoignez quotidiennement ainsi que pour la collaboration partenariale que nous pouvons entretenir avec vous. Nous nous réjouissons de notre avenir commun.



Philippe Vidal  
Président du Conseil  
d'administration



Thomas Müller  
CEO



Philippe Vidal



Thomas Müller



Pierre Ahlborn



Henry Fauche



Christian Fischer



Elmar Ittensohn

## RAPPORT DE SITUATION

Le présent rapport de situation se fonde sur les nouvelles dispositions selon l'art. 961c CO. Certains points ne sont pas applicables à la banque (activités de recherche et développement, état des commandes et des mandats), raison pour laquelle ils ne seront pas mentionnés. Il n'y a pas eu d'événements extraordinaires notables au cours de l'exercice 2015.

### CONDITIONS-CADRES

Sur le plan international, les conditions-cadres ont été rythmées par de nombreux conflits politiques, économiques et sociaux. Les grandes puissances économiques ont poursuivi leur politique et ont multiplié les interventions sur les marchés afin de soutenir l'économie de leurs pays et de défendre leurs intérêts. Les mesures qui visent en premier lieu à lutter contre la déflation ou à stimuler l'économie sont, de fait, les signes d'une accentuation de la concurrence mondiale, que certains qualifient déjà de guerre économique.

Les petits États tels que la Suisse sont ainsi confrontés sans cesse à de nouveaux défis. La suppression du cours plancher de l'euro et l'introduction des taux d'intérêt négatifs au début de l'exercice sous revue en sont des conséquences directes. Non contents de peser très lourd sur l'économie suisse, ces changements menacent également à long terme le niveau de vie de la population et la sécurité des institutions de prévoyance en Suisse.

L'action de la politique et des banques centrales est globalement moins prévisible, ce qui leur a coûté la confiance des acteurs du marché. Il en résulte une nervosité accrue au plan mondial et, partant, de plus fortes fluctuations à tous les niveaux des échanges économiques. Le secteur financier en est affecté, directement en tant qu'acteur sur les marchés des changes et des capitaux, mais aussi indirectement comme prêteur et partenaire en matière de placements.

### STRATEGIE

La Banque CIC (Suisse) est la banque privée parmi les banques universelles. Elle convainc par sa large gamme de produits et par son conseil exhaustif dans un cadre extrêmement personnalisé. Avec quelque 330 collaborateurs répartis sur 8 sites, la banque dispose de la taille humaine qui lui rend possible un vrai partenariat avec le client. La banque accompagne les entrepreneurs et leurs entreprises ainsi que les particuliers à tous les stades de leur vie financière, et intègre avec talent les différents besoins dans une solution globale individuelle.

La Banque CIC (Suisse) se focalise sur le marché suisse, où la banque se positionne comme une alternative établie pour les entrepreneurs et leurs entreprises, capable de trouver des solutions efficaces en réponse à des besoins financiers complexes, différents et changeants.

### MARCHE DES AFFAIRES

#### Situation patrimoniale et financière

Grâce à une orientation stratégique solide, la Banque CIC (Suisse) a bénéficié d'un développement dynamique durant l'exercice sous revue, comme ce fut déjà le cas les années précédentes. Le volume d'affaires a progressé de près de 9 pour cent au cours de l'exercice sous revue.

Le fait que la banque ait réussi à attirer CHF 826.7 mio d'argent frais net est particulièrement satisfaisant. Cela montre clairement la confiance des clients dans notre établissement. Les opérations de crédit ont également été développées, sans pour autant renier la politique de risque prudente de la banque. Cette croissance s'explique principalement par l'évolution satisfaisante des opérations hypothécaires. En matière d'hypothèques, la banque a réussi à se concentrer sur les opérations plus importantes et plus complexes, qui sont certes difficiles à structurer, mais qui représentent globalement un moindre niveau de risque.

L'un dans l'autre, les résultats sont donc satisfaisants. Le rapport charges/produits s'est par ailleurs claire-



François Malnati



Urs Roth



Philippe Vidal  
(Président du Conseil d'administration)

ment amélioré, la situation en matière de risques est toujours bonne et les fonds propres ont été sensiblement renforcés, malgré une dotation appropriée aux provisions. Les liquidités et la situation en matière de refinancement ont par ailleurs évolué de manière plus que satisfaisante.

#### Fonds propres

Les fonds propres ont été considérablement renforcés à l'aide d'un financement interne, le CET1 ayant augmenté de CHF 14.3 mio et le capital Tier-2 de CHF 2.7 mio supplémentaires au 31 décembre 2015. Les fonds propres disponibles ont donc augmenté de CHF 17.0 mio au total et s'élèvent désormais à CHF 449.5 mio.

#### Résultats

##### Résultat total

Le résultat total présente de nouveau une évolution positive dépassant pour la première fois la barre des CHF 100 mio dans un contexte difficile pour le secteur financier.

La Banque CIC (Suisse) a renforcé sa position sur le marché des **opérations d'intérêts**. Le résultat net des opérations d'intérêts a fortement augmenté, malgré les taux bas persistants sur le marché monétaire et des capitaux et la forte pression sur les marges. La couverture des prêts à long terme s'est avérée coûteuse et a débouché sur des situations complexes dans le contexte des taux d'intérêt négatifs, qu'une augmentation des volumes et une gestion résolue des marges ont permis de surmonter avec succès.

La situation **en matière de commissions** a été apurée dans le sens de la stratégie définie. Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service a régressé à CHF 23.5 mio. Le net recul des commissions de crédit a eu un impact négatif. Des baisses sensibles ont également été enregistrées dans le domaine des titres, en raison de l'apurement des portefeuilles de

clientèle. L'introduction de nouveaux produits et prestations n'a qu'en partie permis de compenser ces baisses.

De très bons résultats ont été enregistrés dans les **opérations de négoce**. Dans une comparaison annuelle, les clients se sont nettement plus protégés contre la volatilité des monnaies, ce qui a débouché sur des produits plus élevés dans le domaine des changes. La banque elle-même avait fait usage des couvertures avantageuses afin de se prémunir contre une appréciation du franc, ce qui lui a fortement profité lors de la suppression du cours plancher de l'euro.

Les **autres résultats ordinaires** ont augmenté de 175 pour cent par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par un dividende spécial résultant de l'une de nos participations.

##### Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 3.5 pour cent ou CHF 2.7 mio par rapport à l'exercice précédent, dans le cadre du budget.

En dépit de différentes charges exceptionnelles, la productivité de la banque s'est nettement améliorée, à l'aune du rapport charges/produits de 72.2 pour cent.

Des provisions ont été constituées pour les risques potentiels (du croire forfaitaire) résultant de notre activité de crédit, conformément au principe de prudence.

Fin 2015, la Banque CIC (Suisse) a trouvé un accord avec le Département américain de la justice (DOJ) dans le cadre du programme fiscal américain et s'acquittera d'un paiement unique de USD 3.3 mio. L'apurement des affaires fiscales américaines de ses clients ayant un lien avec les États-Unis est ainsi achevé pour la Banque CIC (Suisse). Des provisions suffisantes ont été formées dès 2013.

### Résultat opérationnel et bénéfice net

Le résultat opérationnel a augmenté de 26.9 pour cent à CHF 13.8 mio au cours de l'exercice sous revue. Des provisions pour impôts à hauteur de CHF 4.6 mio ont été constituées. Le bénéfice réalisé s'est élevé à CHF 9.2 mio.

### SITUATION EN MATIERE DE RISQUES

Le Conseil d'administration assume la responsabilité globale de la gestion des risques et du contrôle des risques de la banque. Il définit la politique de risque et évalue les risques chaque année. Les processus et structures de la gestion des risques se basent sur les exigences réglementaires locales et les prescriptions du groupe.

La situation en matière de risques de la banque se caractérise par une politique des risques de crédit modérée et donc prudente ainsi que par une gestion conservatrice des risques de variation des taux.

La minimisation des risques de marché qui visent en premier lieu à exécuter efficacement les ordres des clients, les fortes exigences internes concernant les liquidités, qui dépassent largement le niveau exigé par la réglementation, et la diversification des sources de refinancement grâce à des fonds supplémentaires de la clientèle sont d'autres caractéristiques de la gestion prudente des risques par la banque.

Les risques opérationnels sont surveillés et minimisés grâce à une gestion rigoureuse des processus dans le cadre du système dédié. Les prêts à la clientèle se répartissent entre les clients institutionnels, la clientèle privée et la clientèle commerciale. Les prêts aux particuliers bénéficient généralement d'une couverture hypothécaire ou courante. La structure des prêts à la clientèle reflète la présence géographique et sectorielle spécifique de la banque et les situations économiques dans les régions dans lesquelles la banque est active.

Les solvabilités des clients sont stables et la discipline de paiement reste à un bon niveau. Nos clients, notamment les entreprises exportatrices qui souffrent tout particulièrement de l'appréciation du franc, ont jusqu'à présent réussi à résister aux vicissitudes du marché.

En raison des taux d'intérêt durablement bas, les prix sur le marché immobilier restent à un niveau élevé. La Banque CIC (Suisse) examine régulièrement la situation sur le marché immobilier et constate actuellement un recul ponctuel de la demande, surtout dans le secteur du luxe. On constate que les prix continuent de monter pour les immeubles de rendement. Aucune surchauffe généralisée ne peut actuellement être diagnostiquée.

### COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS

La banque poursuit une stratégie dans laquelle elle assure, indépendamment de tiers, les processus de création de valeur qui la différencient. La fourniture des prestations en interne est indispensable à cet égard et la banque dispose pour cela de collaborateurs compétents et engagés. L'effectif converti en emplois à temps plein était de 318 collaborateurs à la fin de l'année (309 l'année précédente). La banque emploie 5 apprentis (5 l'année précédente) qui sont pris en compte dans l'effectif à 50 pour cent, conformément aux prescriptions de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Le nombre d'emplois à temps plein est de 313.5 en moyenne annuelle.

### PERSPECTIVES

En 2016, la banque table sur un environnement difficile, avec des taux d'intérêt faibles, voire négatifs dans certaines monnaies, sur les marchés monétaires et des capitaux. La volatilité des marchés des changes et les taux d'intérêt négatifs influenceront également le comportement des clients et le résultat cette année. Eu égard à la situation globale de l'économie mondiale, il faut s'attendre à un climat d'incertitude persistant et à un potentiel de revers correspondant, sachant que des opportunités pourraient également se présenter.

La banque s'attend globalement à des conditions-cadres difficiles. En dépit de cet environnement complexe, la banque veut profiter de la transformation actuelle de l'économie mondiale et poursuivre sa croissance dans le cadre existant, grâce à sa stratégie de développement. La croissance externe est elle aussi constamment examinée et pourrait, si une transaction aboutit, signifier un grand bond en avant en termes de volume d'affaires, de rentabilité et de diversification.

## BILAN

en 1000 CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
<b>Actifs</b>			
Liquidités	761 319	592 506	168 813
Créances sur les banques	139 384	243 568	-104 184
Créances sur la clientèle	1 441 917	1 353 963	87 954
Créances hypothécaires	4 012 280	3 680 707	331 573
Opérations de négoce	45	580	-535
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	9 039	8 112	927
Immobilisations financières	132 254	185 325	-53 071
Comptes de régularisation	8 995	9 569	-574
Participations	3 164	3 164	-
Immobilisations corporelles	22 047	26 357	-4 310
Valeurs immatérielles	-	5 093	-5 093
Autres actifs	72 106	49 915	22 191
<b>Total des actifs</b>	<b>6 602 550</b>	<b>6 158 859</b>	<b>443 691</b>
<b>Total des créances subordonnés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	-	-	-
<b>Passifs</b>			
Engagements envers les banques	1 430 140	1 822 648	-392 508
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	4 189 278	3 391 178	798 100
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	52 970	53 049	-79
Obligations de caisse	5 803	7 837	-2 034
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	475 400	445 900	29 500
Comptes de régularisation	27 425	25 712	1 713
Autres passifs	11 028	10 256	772
Provisions	78 920	79 879	-959
Réserves pour risques bancaires généraux	34 000	34 000	-
Capital social	125 000	125 000	-
Réserve légale issue du capital	8 101	8 101	-
dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement	8 101	8 101	-
Réserve légale issue du bénéfice	29 200	29 200	-
Réserves facultatives issues du bénéfice	125 000	118 500	6 500
Bénéfice reporté	1 098	1 249	-151
Bénéfice	9 187	6 350	2 837
<b>Total des passifs</b>	<b>6 602 550</b>	<b>6 158 859</b>	<b>443 691</b>
<b>Total des engagements subordonnés</b>	<b>60 070</b>	<b>60 070</b>	<b>-</b>
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	60 070	60 070	-

## COMPTE DE RESULTAT

en 1000 CHF	2015	2014	Variation
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>			
Produits des intérêts et des escomptes	79 236	76 717	2 519
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	3	–	3
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	2 348	2 981	–633
Charges d'intérêts	–13 773	–21 340	7 567
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>	<b>67 814</b>	<b>58 358</b>	<b>9 456</b>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	–2 832	–138	–2 694
<b>Sous-total résultat net des opérations d'intérêts</b>	<b>64 982</b>	<b>58 220</b>	<b>6 762</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	17 196	19 372	–2 176
Produit des commissions sur les opérations de crédit	2 686	4 672	–1 986
Produit des commissions sur les autres prestations de service	5 828	5 978	–150
Charges de commissions	–2 228	–2 225	–3
<b>Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>23 482</b>	<b>27 797</b>	<b>–4 315</b>
<b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>	<b>12 861</b>	<b>7 857</b>	<b>5 004</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	919	–2	921
Produits des participations	7 024	1 487	5 537
Résultat des immeubles	1 279	1 508	–229
Autres produits ordinaires	449	518	–69
<b>Sous-total autres résultats ordinaires</b>	<b>9 671</b>	<b>3 511</b>	<b>6 160</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Charges de personnel	–55 475	–53 504	–1 971
Autres charges d'exploitation	–24 699	–23 922	–777
<b>Sous-total charges d'exploitation</b>	<b>–80 174</b>	<b>–77 426</b>	<b>–2 748</b>
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	–13 357	–8 942	–4 415
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	–3 708	–175	–3 533
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>13 757</b>	<b>10 842</b>	<b>2 915</b>

en 1 000 CHF	2015	2014	Variation
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>13 757</b>	<b>10 842</b>	<b>2 915</b>
Produits extraordinaires	1	41	-40
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-	-1 500	1 500
Impôts	-4 571	-3 033	-1 538
<b>Bénéfice</b>	<b>9 187</b>	<b>6 350</b>	<b>2 837</b>

#### REPARTITION DU BENEFICE

en 1000 CHF	2015	2014	Variation
<b>Bénéfice</b>	<b>9 187</b>	<b>6 350</b>	<b>2 837</b>
Bénéfice reporté	1 098	1 249	-151
<b>Bénéfice au bilan</b>	<b>10 285</b>	<b>7 599</b>	<b>2 686</b>
<b>Répartition du bénéfice</b>			
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-9 000	-6 500	-2 500
<b>Report à nouveau</b>	<b>1 285</b>	<b>1 099</b>	<b>186</b>



Patrick Python

Christoph Bütikofer

Thomas Müller

David Fusi

André Justin

Rolf Waldmeier

## ORGANISATION AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2016

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Philippe Vidal, Paris
Vice-président	Elmar Ittensohn, Worb
Membres	Pierre Ahlborn, Mersch Henry Fauche, Genève Christian Fischer, Wallisellen François Malnati, Sélestat Urs Roth, Berne
Responsable Révision interne	Lukas Vogel

### COMITE DE DIRECTION

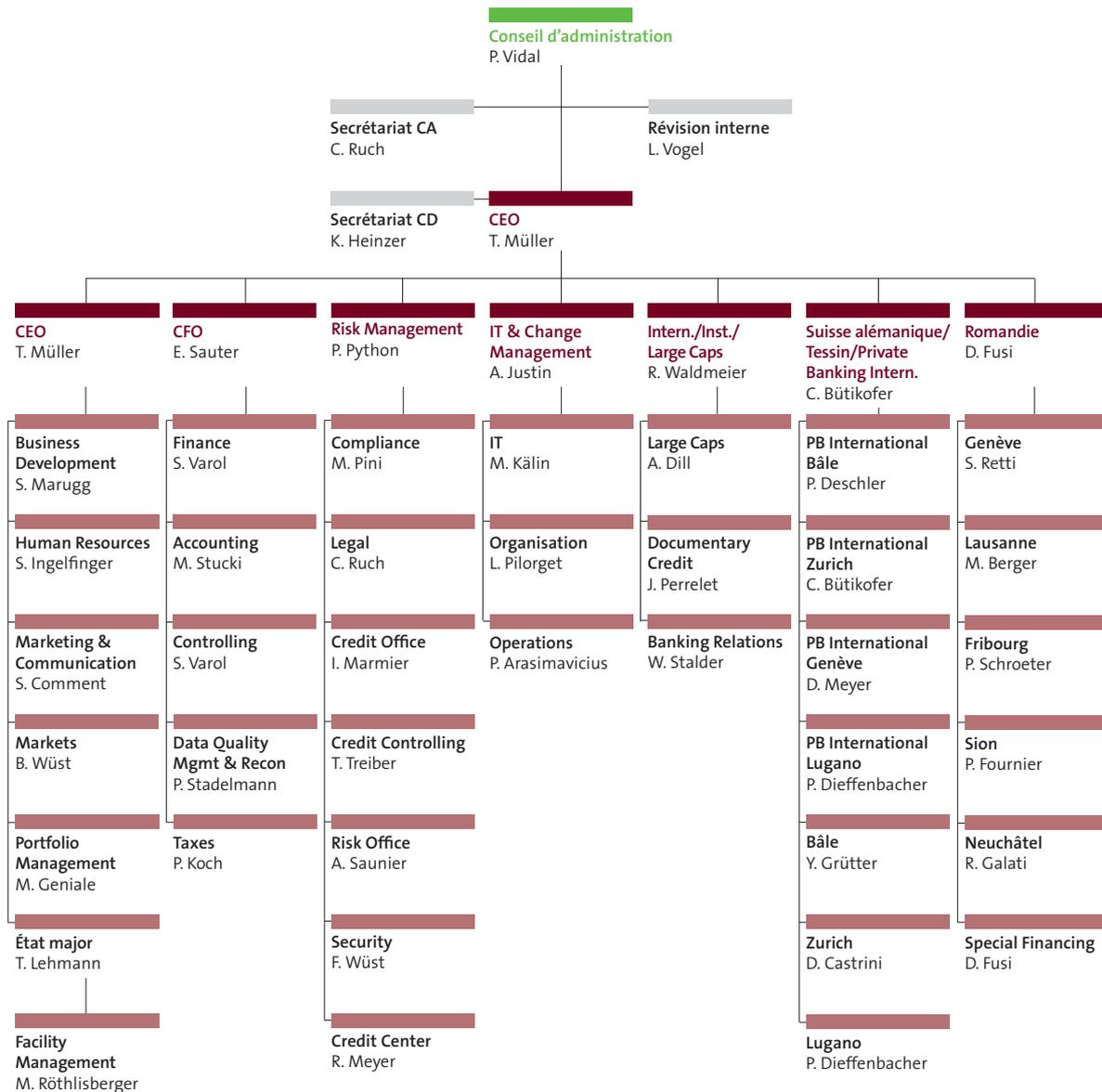
Président du Comité de direction	Thomas Müller
Membres du Comité de direction	Christoph Bütikofer David Fusi André Justin Patrick Python Rolf Waldmeier
Membres du Comité de direction élargi	Sascha Ingelfinger Christoph Ruch Edwin Sauter

### ORGANE DE REVISION

Ernst & Young SA, Bâle
------------------------



## ORGANIGRAMME AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2016



## CE QUI NOUS DISTINGUE –



### Giulia Cima

est assistante à la clientèle. Grâce à sa formation juridique et à l'expérience qu'elle a pu accumuler en travaillant précédemment au sein de cabinets d'avocats à l'étranger, elle dispose d'excellentes connaissances sur les aspects réglementaires, de plus en plus importants dans le monde bancaire.

„Je considère que la meilleure approche pour satisfaire nos clients en ces temps historiquement très complexes est d'adopter une attitude toujours positive et de proposer des solutions efficaces et personnalisées. Les clients apprécient que je me tiende au courant des changements qui interviennent non seulement dans la vie économique mais aussi dans le domaine réglementaire. Il est extrêmement important que nous agissions tous dans le plus grand esprit de collaboration afin de pouvoir offrir à nos clients le savoir-faire nécessaire.“



### René Bachmann

est spécialiste Négocier de devises et observe la dynamique des marchés de change depuis plusieurs décennies. Il est la voix des thématiques de placement et de bourse sur le canal Twitter de la banque, qui fait partie des plus appréciés du secteur bancaire suisse.

„Mes clients apprécient d'avoir le même interlocuteur compétent depuis des années. Après 32 ans dans le négoce de devises, dont 24 à la Banque CIC (Suisse), je suis toujours autant fasciné par le négoce des devises. Durant cette période, j'ai assisté à quelques fluctuations exceptionnelles des changes et j'en mesure pleinement les conséquences, qui sont si souvent sous-estimées.“



### Franziska Etter Maeder

est spécialiste en financement, notamment pour les crédits hypothécaires. Elle travaille depuis 30 ans dans le domaine bancaire et met ses compétences professionnelles bilingues au service de la clientèle, à la frontière linguistique entre la Suisse romande et alémanique.

„Dans le cadre de mes entretiens-conseil, je veille à une atmosphère décontractée et à un climat de confiance. Je m'occupe de mon interlocuteur de la manière dont j'aime être traitée moi-même et lui conseille dans la mesure du possible ce que je choiserais personnellement dans la même situation. Les clients remarquent et apprécient mon engagement personnel. Ils constatent aussi que j'ai du plaisir à faire mon travail et à être en contact avec eux, quel que soit le besoin financier dont il est question.“

## C'EST POUR VOUS QUE NOUS ENTREPRENONS



### Michel Carminati

est spécialiste Leasing. Il a 19 ans d'expérience dans le domaine du leasing et est un expert du financement dans différentes branches telles que la médecine, le transport, la construction et l'agriculture.

„ J'aide les entrepreneurs à concrétiser leurs projets et à rester financièrement indépendants. Les clients apprécient la rapidité des décisions et la clarté de la communication. Je promets à tous les entrepreneurs qui réfléchissent à un financement et qui envisagent le leasing une réponse compétente dans les meilleurs délais. Quiconque travaille avec nous profite d'un service extrêmement personnalisé. ”



### Mario Geniale

est responsable de la politique de placement en sa qualité de Chief Investment Officer. Sa grande expérience de la gestion de portefeuille et du conseil fait de lui un expert de la finance recherché dans différents médias. Sa présentation interactive est dans l'air du temps et lui permet de captiver régulièrement son public.

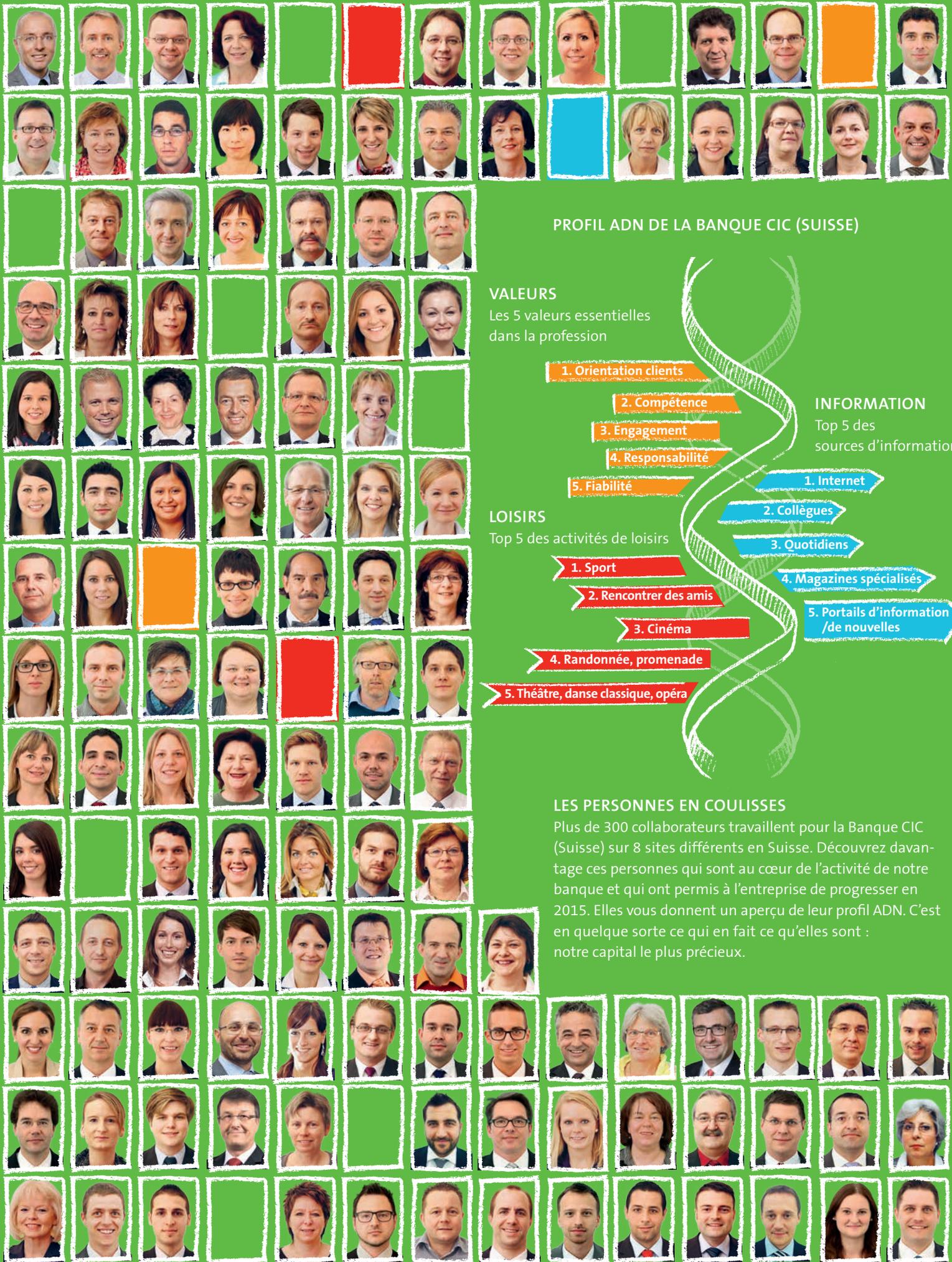
„ Nous sommes l'une des rares banques à réunir sous un même toit la gestion de portefeuille et de fonds, le négoce boursier et de devises ainsi que différents services de crédit. La brièveté de nos processus de décision et des structures compréhensibles sont extrêmement importantes pour nos clients. C'est le seul moyen pour moi d'apporter une réponse flexible et directe à leurs besoins et de les conseiller personnellement dans les questions de placement. ”



### Salvatore Tosiani

est spécialiste Aviation. En tant qu'expert du financement et du refinancement de jets privés, d'avions turbopropulseurs et d'hélicoptères, il accompagne les clients et les gérants de fortune lors de la réalisation de cette prestation qui sort quelque peu de l'ordinaire.

„ Sur ce marché extrêmement dynamique, il est essentiel de rester à la page. C'est le seul moyen pour moi de proposer un service optimal à nos clients et de gagner leur confiance. Parallèlement, il est important d'être flexible et innovant, pour que je puisse sans cesse m'adapter aux nouveaux besoins de la clientèle. C'est pourquoi je travaille volontiers dans une banque qui a une vision à long terme et une base solide. C'est comme cela que je vois « la banque d'avenir ». ”



## PROFIL ADN DE LA BANQUE CIC (SUISSE)

### VALEURS

Les 5 valeurs essentielles dans la profession

1. Orientation clients

2. Compétence

3. Engagement

4. Responsabilité

5. Fiabilité

### LOISIRS

Top 5 des activités de loisirs

1. Sport

2. Rencontrer des amis

3. Cinéma

4. Randonnée, promenade

5. Théâtre, danse classique, opéra

### INFORMATION

Top 5 des sources d'information

1. Internet

2. Collègues

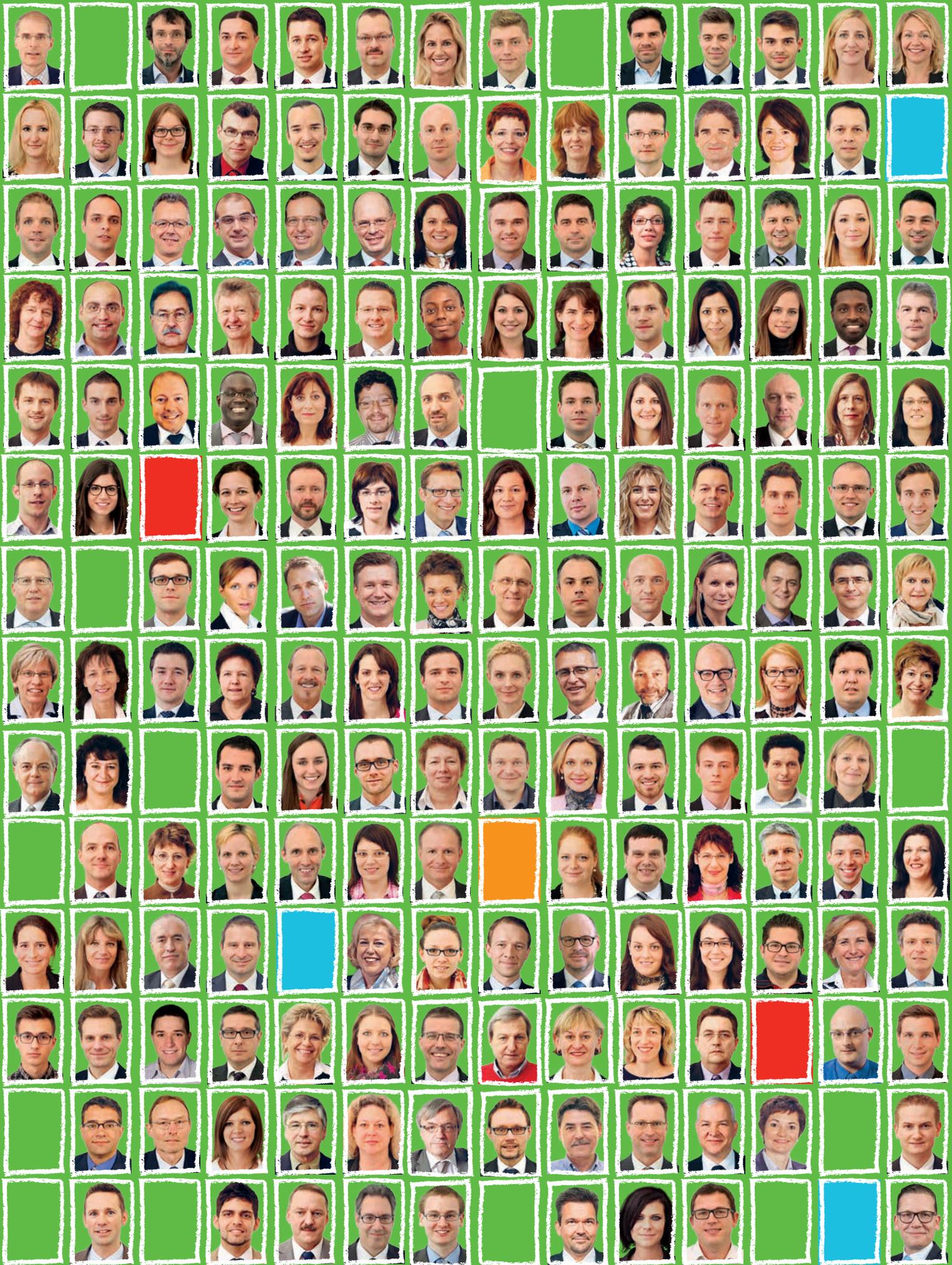
3. Quotidiens

4. Magazines spécialisés

5. Portails d'information / de nouvelles

### LES PERSONNES EN COULISSES

Plus de 300 collaborateurs travaillent pour la Banque CIC (Suisse) sur 8 sites différents en Suisse. Découvrez davantage ces personnes qui sont au cœur de l'activité de notre banque et qui ont permis à l'entreprise de progresser en 2015. Elles vous donnent un aperçu de leur profil ADN. C'est en quelque sorte ce qui en fait ce qu'elles sont : notre capital le plus précieux.





## CREDIT MUTUEL-CIC

### **Notre banque : à la fois flexible et solide**

La Banque CIC (Suisse) SA est un établissement de taille raisonnable. Forte de quelque 330 collaborateurs répartis sur 8 sites, elle dispose d'une structure à dimension humaine. Nos clients apprécient la brièveté de nos processus de décision et l'accès direct aux personnes compétentes. Grâce à son appartenance au groupe Crédit Mutuel-CIC, la Banque CIC (Suisse) SA jouit également d'une grande stabilité, gage de continuité et de fiabilité durant les périodes difficiles. Cette combinaison unique de flexibilité et de solidité nous permet de profiter des atouts des petites comme des grandes structures et d'offrir ainsi aux clients un avantage exclusif.

La Banque CIC (Suisse) SA est filiale à 100 pour cent du groupe bancaire français Crédit Mutuel-CIC.

### **Notre groupe : un fondement solide**

L'appartenance au groupe garantit à la Banque CIC (Suisse) SA, qui agit en toute indépendance, un actionariat stable et une transparence en matière de participations. Le réseau international et la présence du groupe dans le monde entier offrent toutes les opportunités possibles, et ce, également pour les opérations transfrontalières.

Grâce à sa structure coopérative et à son modèle d'affaires diversifié, le groupe Crédit Mutuel est une des banques européennes les mieux capitalisées et jouissant de notations toujours solides.

### **Le Crédit Mutuel**

Le groupe bancaire Crédit Mutuel avec sa structure coopérative est l'un des plus grands de France. Avec ses quelque 6000 succursales et 78 800 collaborateurs, il dispose du deuxième réseau de points bancaires de l'hexagone. Le groupe Crédit Mutuel se distingue par ses compétences largement reconnues en matière de services à l'intention des clients commerciaux et par sa forte présence à l'étranger. En France, une PME sur trois fait partie de la clientèle du groupe. Notre groupe constitue la deuxième banque de détail française par sa taille et gère plus de 30 millions de clients. Il conjugue les avantages d'une banque coopérative aux structures non centralisées et fortement implantée en France avec les atouts d'une banque commerciale d'envergure internationale, dotée d'une quarantaine de représentations à l'étranger.

### **Une idée allemande déployée à l'échelon européen**

Le Crédit Mutuel est une banque coopérative fondée sur les valeurs du célèbre bourgmestre allemand F. W. Raiffeisen (1818-1888).

Quelle que soit l'époque, il s'est toujours efforcé de proposer des produits et des services répondant au mieux aux attentes des clients. C'est ainsi qu'est apparu le concept de «bancassurance». Aujourd'hui, le Crédit Mutuel offre à ses clients un éventail varié et performant de services dans le domaine bancaire et en matière d'assurances.

## CREDIT MUTUEL-CIC – REPRESENTÉ DANS LE MONDE ENTIER

### Régions et représentations du groupe

Europe	14
Proche-Orient	2
Afrique	4
Amérique	6
Asie	11
Australie	1

### NOTATIONS AU 31 DECEMBRE 2015

	S&P	Moody's	Fitch
A court terme	A-1	P-1	F1
A long terme	A	Aa3	A+
Perspectives	négatif	stable	stable

La notation se rapporte à la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM). La BFCM est la banque de refinancement du groupe Crédit Mutuel-CIC.



## PRINCIPAUX CHIFFRES CLES DU CREDIT MUTUEL

Bénéfice	EUR 3 095 mio
Fonds propres	EUR 47 055 mio
Ratio Tier One	15.8%
Clients	30.7 mio
Avoir des clients	EUR 753.6 mia
Crédits aux clients	EUR 386.0 mia
Collaborateurs	78 800



## LES GRANDES DATES DE NOTRE EVOLUTION

### Une banque bâloise à la longue histoire

Les origines de la Banque CIC (Suisse) remontent jusqu'à l'année 1871. Des banquiers bâlois fondent alors la «Banque d'Alsace et de Lorraine» (BAL). A cette époque, Bâle est la plus importante place financière de Suisse.

En 1872, les actions de la BAL sont cotées à la Bourse de Bâle. De sa création jusqu'au début de la guerre en 1914, la banque fait office de «correspondant» pour les Chemins de fer suisses et la Banque nationale suisse. En 1909, la BAL ouvre les premiers guichets à Bâle, ce qui marque le point de départ d'une tradition bancaire de plus de cent ans en Suisse.

### 1909

La BAL ouvre les premiers guichets à Bâle dans la rue Aeschenvorstadt. La même année, la banque bâloise «Gewerbebank AG» est intégrée.

### 1919

Acquisition des locaux situés à la «Marktplatz» au cœur de Bâle qui restent jusqu'à ce jour le siège social de la banque en Suisse.

### 1931

Reprise de la BAL par la banque française «Banque CIAL» dont le siège social est en Alsace, à Strasbourg.



### 1971

Ouverture de la succursale de Lausanne.

### 1977

Ouverture de la succursale de Zurich.

### 1984

Transformation en société anonyme indépendante : «Banque CIAL (Suisse) SA».

### 1997

Ouverture de la succursale de Genève suite à la fusion avec la «Banque de l'Union Européenne en Suisse SA» et ouverture de la succursale de Lugano et de l'agence de Locarno.

### 2007

Ouverture de la succursale de Neuchâtel.

### 2008

Changement de la raison sociale en «Banque CIC (Suisse) SA». La banque se présente désormais sous une seule marque : «Banque CIC (Suisse)». Ouverture de la succursale de Fribourg.

### 2009



### Banque CIC (Suisse) 1909 – 2009

Célébration festive du centième anniversaire avec de nombreux temps forts dans toute la Suisse.

### 2011

Ouverture de la représentation de Sion.

### 2013

Le total du bilan dépasse pour la première fois CHF 5 mia.

## RAPPORT FINANCIER 2015

Bilan	22
Opérations hors bilan	23
Compte de résultat	24
Répartition du bénéfice	25
État des capitaux propres	26
Indication de la raison sociale, de la forme juridique et du siège de la banque	27
Principes comptables et principes d'évaluation	28
Commentaires	31
Informations relatives au bilan	34
Informations relatives aux opérations hors bilan	48
Informations relatives au compte de résultat	49
Rapport de l'organe de révision	51
Ratios de fonds propres et de liquidités	53

# BILAN

en 1000 CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
<b>Actifs</b>			
Liquidités	761 319	592 506	168 813
Créances sur les banques	139 384	243 568	-104 184
Créances sur la clientèle	1 441 917	1 353 963	87 954
Créances hypothécaires	4 012 280	3 680 707	331 573
Opérations de négoce	45	580	-535
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	9 039	8 112	927
Immobilisations financières	132 254	185 325	-53 071
Comptes de régularisation	8 995	9 569	-574
Participations	3 164	3 164	-
Immobilisations corporelles	22 047	26 357	-4 310
Valeurs immatérielles	-	5 093	-5 093
Autres actifs	72 106	49 915	22 191
<b>Total des actifs</b>	<b>6 602 550</b>	<b>6 158 859</b>	<b>443 691</b>
<b>Total des créances subordonnés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	-	-	-
<b>Passifs</b>			
Engagements envers les banques	1 430 140	1 822 648	-392 508
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	4 189 278	3 391 178	798 100
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	52 970	53 049	-79
Obligations de caisse	5 803	7 837	-2 034
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	475 400	445 900	29 500
Comptes de régularisation	27 425	25 712	1 713
Autres passifs	11 028	10 256	772
Provisions	78 920	79 879	-959
Réserves pour risques bancaires généraux	34 000	34 000	-
Capital social	125 000	125 000	-
Réserve légale issue du capital	8 101	8 101	-
dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement	8 101	8 101	-
Réserve légale issue du bénéfice	29 200	29 200	-
Réserves facultatives issues du bénéfice	125 000	118 500	6 500
Bénéfice reporté	1 098	1 249	-151
Bénéfice	9 187	6 350	2 837
<b>Total des passifs</b>	<b>6 602 550</b>	<b>6 158 859</b>	<b>443 691</b>
<b>Total des engagements subordonnés</b>	<b>60 070</b>	<b>60 070</b>	<b>-</b>
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	60 070	60 070	-

## OPERATIONS HORS BILAN

en 1000 CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Engagements conditionnels	192 307	164 598	27 709
Engagements irrévocables	131 589	172 529	-40 940
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	2 258	2 258	-
Crédits par engagement	7 177	3 169	4 008

## COMPTE DE RESULTAT

en 1000 CHF	2015	2014	Variation
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>			
Produits des intérêts et des escomptes	79 236	76 717	2 519
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	3	–	3
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	2 348	2 981	–633
Charges d'intérêts	–13 773	–21 340	7 567
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>	<b>67 814</b>	<b>58 358</b>	<b>9 456</b>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	–2 832	–138	–2 694
<b>Sous-total résultat net des opérations d'intérêts</b>	<b>64 982</b>	<b>58 220</b>	<b>6 762</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>			
Produit des commissions titres et les opérations de placement	17 196	19 372	–2 176
Produit des commissions sur les opérations de crédit	2 686	4 672	–1 986
Produit des commissions sur les autres prestations de service	5 828	5 978	–150
Charges de commissions	–2 228	–2 225	–3
<b>Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>23 482</b>	<b>27 797</b>	<b>–4 315</b>
<b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>	<b>12 861</b>	<b>7 857</b>	<b>5 004</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	919	–2	921
Produits des participations	7 024	1 487	5 537
Résultat des immeubles	1 279	1 508	–229
Autres produits ordinaires	449	518	–69
<b>Sous-total autres résultats ordinaires</b>	<b>9 671</b>	<b>3 511</b>	<b>6 160</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Charges de personnel	–55 475	–53 504	–1 971
Autres charges d'exploitation	–24 699	–23 922	–777
<b>Sous-total charges d'exploitation</b>	<b>–80 174</b>	<b>–77 426</b>	<b>–2 748</b>
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	–13 357	–8 942	–4 415
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	–3 708	–175	–3 533
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>13 757</b>	<b>10 842</b>	<b>2 915</b>
Produits extraordinaires	1	41	–40
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	–	–1 500	1 500
Impôts	–4 571	–3 033	–1 538
<b>Bénéfice</b>	<b>9 187</b>	<b>6 350</b>	<b>2 837</b>

## REPARTITION DU BENEFICE

en 1000 CHF	2015	2014	Variation
<b>Bénéfice</b>	<b>9 187</b>	<b>6 350</b>	<b>2 837</b>
Bénéfice reporté	1 098	1 249	-151
<b>Bénéfice au bilan</b>	<b>10 285</b>	<b>7 599</b>	<b>2 686</b>
<b>Répartition du bénéfice</b>			
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-9 000	-6 500	-2 500
<b>Report à nouveau</b>	<b>1 285</b>	<b>1 099</b>	<b>186</b>

## ETAT DES CAPITAUX PROPRES

en 1000 CHF	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Résultat de la période	Total
<b>Capitaux propres au 01.01.2015</b>	125 000	8 101	29 200	34 000	119 748	6 350	<b>322 399</b>
Augmentation / réduction du capital	-	-	-	-	-	-	-
Autres apports / injections	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes et autres distributions	-	-	-	-	-	-	-
Autres dotations / (prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-	-	-	-
Autres dotations / (prélèvements) affectant les autres réserves	-	-	-	-	6 350	-6 350	-
Bénéfice / perte (résultat de la période)	-	-	-	-	-	9 187	<b>9 187</b>
<b>Capitaux propres au 31.12.2015</b>	<b>125 000</b>	<b>8 101</b>	<b>29 200</b>	<b>34 000</b>	<b>126 098</b>	<b>9 187</b>	<b>331 586</b>

## INDICATION DE LA RAISON SOCIALE, DE LA FORME JURIDIQUE ET DU SIEGE DE LA BANQUE

Ayant son siège principal à Bâle et possédant des succursales à Fribourg, Genève, Lausanne, Lugano, Neuchâtel et Zurich ainsi qu'un bureau de représentation à Sion, la Banque CIC (Suisse) SA déploie ses activités en tant que banque universelle. Elle est spécialisée d'une part dans les affaires commerciales pratiquées dans un cadre de risque clairement défini et, d'autre part, dans la gestion de patrimoine, avec tous les services bancaires correspondants. Ces deux secteurs d'activité contribuent largement au succès de la banque. La Banque CIC (Suisse) SA sert principalement des clients en Suisse.

### **Opérations au bilan**

Pour nous en tant que banque universelle, les opérations au bilan sont très significatives quant à nos activités. Les prêts à la clientèle sont octroyés d'une part contre couverture hypothécaire ou autres garanties bancaires usuelles et, d'autre part, en blanc sous forme de crédits commerciaux ou de financements en leasing. Les crédits couverts par hypothèques représentent une part importante du volume des prêts. Il s'agit principalement de financements de biens à usage d'habitation, situés dans les rayons d'activité de nos sites.

### **Opérations de commissions et de prestations de services, opérations de négoce**

Les opérations de commissions et de prestations de services comprennent en particulier la gestion de fortune et les conseils en placement, les opérations d'émission, l'exécution d'ordres de bourse en Suisse et à l'étranger, les placements fiduciaires, le trafic des paiements et les opérations documentaires. Les opérations de négoce englobent les transactions sur titres et sur devises pour des tiers ou pour compte propre. La banque restreint les risques de change qui pourraient en résulter par un système de limites. La banque est membre d'Eurex et de SIX.

### **Autres secteurs d'activité**

La banque détient un portefeuille de titres regroupant essentiellement des papiers-valeurs à revenu fixe dans le but principal d'assurer la liquidité. Dans le domaine de la gestion actif-passif, la banque utilise en partie des swaps de taux d'intérêt afin de couvrir les risques liés aux taux d'intérêt. La banque exerce ses activités dans des locaux qui lui appartiennent ainsi que dans des locaux qu'elle loue.

# PRINCIPES COMPTABLES ET PRINCIPES D'ÉVALUATION

## Type de clôture

Les principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes sont conformes au Code des obligations, à la législation bancaire, aux dispositions statutaires ainsi qu'aux directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

En conformité avec les prescriptions comptables pour les banques (PCB) applicables selon la Circ.-FINMA 2015/1, la Banque CIC (Suisse) SA établit un boucllement individuel statutaire avec présentation fiable.

## Saisie des opérations

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres de la banque le jour de leur conclusion et évaluées selon les principes indiqués ci-après.

En règle générale, les éléments de l'actif et les dettes sont évalués individuellement dans la mesure où ils sont importants et où ils ne sont habituellement pas regroupés aux fins d'évaluation, en raison de leur similitude.

## Monnaies étrangères

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées aux cours du jour respectif. Les actifs et les engagements en monnaie étrangère sont convertis en francs suisses au cours de change en vigueur à la date du bilan. Les positions en monnaie étrangère évaluées en fonction de leurs coûts historiques sont converties au cours de change historique. Les gains et pertes de change sont comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice.

Cours des principales monnaies étrangères :

		au 31.12.2015	au 31.12.2014
EUR	1 EUR = CHF	1.0851	1.2026
USD	1 USD = CHF	0.9975	0.9935
GBP	1 GBP = CHF	1.4788	1.5486
JPY	100 JPY = CHF	0.8287	0.8293

## Liquidités, créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires, fonds passifs

L'enregistrement au bilan est effectué sur base de la valeur nominale moins les correctifs de valeur. Les créances de la banque résultant des financements leasing qu'elle a octroyés sont inscrites au bilan à la valeur d'achat au comptant. Les intérêts sont calculés sur toute la durée du financement et sont inscrits au compte de résultat.

Dans le bilan, les correctifs de valeurs individuels sont imputés directement sur le poste d'actif et dans le compte de résultat, ils sont comptabilisés au poste «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts». Pour les créances compromises jugées partiellement ou totalement irrécouvrables ou celles faisant l'objet d'un abandon, il est procédé à une extourne comptable par le débit des comptes de provisions concernés.

## Opérations de négoce

Les titres et métaux précieux détenus à court terme pour le compte propre de la banque sont évalués au cours du marché à la date du bilan. Les gains et pertes de cours résultant des évaluations de positions effectuées sont imputés au compte «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur». Les intérêts et dividendes générés sont comptabilisés au compte «Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce». Les coûts de refinancement des opérations de négoce sont imputés aux «Charges d'intérêts».

## Instruments financiers dérivés

### Opérations de négoce

Les instruments financiers dérivés, ouverts à la date du bilan, sont évalués à la juste valeur et enregistrés comme valeurs de remplacement positives et négatives. Le résultat réalisé ou latent lors des transactions avec les instruments financiers dérivés, utilisés à des fins de négoce, est enregistré dans le compte «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

### **Opérations de couverture**

Les opérations de couverture sont enregistrées de manière analogue à l'opération de base couverte. Les gains résultant de la couverture sont imputés au même compte de résultat que les profits correspondants de l'opération couverte. Le résultat d'évaluation des instruments de couverture doit être saisi dans le compte de compensation, dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'est comptabilisée. Le solde net du compte de compensation est présenté au poste «Autres actifs» ou «Autres passifs».

Les valeurs de remplacement positives et négatives sont présentées séparément dans le bilan. Les intérêts accumulés afférents à la position de couverture sont présentés dans un compte de compensation aux comptes «Autres actifs» ou «Autres passifs» selon le cas. Les opérations de couverture dont le financement s'avère en totalité ou en partie inefficace, sont traitées comme des opérations de négoce à hauteur de leur part inopérante.

### **Opérations hors bourse (OTC)**

Pour les opérations de commissions, les valeurs de rachat positives et négatives ouvertes à la date du bilan sont portées au bilan.

### **Immobilisations financières**

Les titres de créance productifs d'intérêts à taux fixe, les titres d'emprunts convertibles et d'emprunts à options ainsi que les parts dans des fonds de placement hors portefeuille négoce sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, pour autant qu'ils ne soient pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance finale. Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont enregistrés au bilan selon la «Accrual Method». L'agio ou le disagio éventuel est inscrit au bilan et réparti sur l'ensemble de la période à courir jusqu'à la date d'échéance.

Les immeubles repris suite à des opérations de crédit et destinés à la vente sont portés au bilan sous le compte «Immobilisations financières» et évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

Les éventuels correctifs de valeurs des immobilisations financières évaluées à la valeur la plus basse s'effectuent pour solde via le poste du compte de résultat «Autres produits ordinaires» et «Autres charges ordinaires», ces immobilisations financières évaluées à la valeur la plus basse pouvant au maximum bénéficier d'une plus-value à concurrence de leur valeur d'acquisition.

Le bénéfice réalisé sur les immobilisations financières correspond à la différence entre la valeur comptable et le prix de vente. Il fait l'objet d'une comptabilisation au compte «Résultat des aliénations d'immobilisations financières».

### **Participations**

Les participations détenues dans des sociétés tierces avec l'objectif de les conserver durablement ainsi que les participations dans des entreprises collectives ayant un caractère d'infrastructure sont comptabilisées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires. La durée d'exploitation estimée est de 50 ans maximum pour les immeubles, de 5 ans maximum pour les investissements informatiques et de 8 ans maximum pour les autres immobilisations corporelles. Tous les objets sont amortis de manière linéaire à compter de leur date d'acquisition. La valeur intrinsèque est régulièrement contrôlée.

Les gains résultant de la cession d'immobilisations corporelles sont enregistrés sous le compte «Produits extraordinaires» et les pertes réalisées sont comptabilisées sous la position «Pertes extraordinaires».

### **Valeurs immatérielles**

Les valeurs immatérielles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires. Les valeurs immatérielles sont amorties sur 5 ans au plus, dans des cas justifiés sur 10 ans au plus. La préservation de la valeur est revue lors de l'établissement de chaque bilan.

### **Obligations de prévoyance**

Les collaborateurs de la Banque CIC (Suisse) SA sont assurés dans la Caisse de pension de la Banque CIC (Suisse) SA dans le cadre de la LPP et pour les éléments de salaire dépassant la limite LPP. Les cadres sont par ailleurs au bénéfice d'une assurance de la Banque CIC (Suisse) SA en leur faveur. Les engagements de prévoyance et les avoirs servant de couverture sont imputés à des fondations juridiquement indépendantes. L'organisation, la gestion et le financement des plans de prévoyance s'effectuent selon les prescriptions légales, les actes de fondation et les règlements de prévoyance en vigueur. Les plans de prévoyance de la Banque CIC (Suisse) SA reposent sur le système de la primauté des cotisations. Les contributions de l'employeur au titre de ces plans de prévoyance sont incluses dans les charges de personnel pour la période considérée.

### **Impôts**

La banque répartit dans les comptes de régularisation les impôts restant dus au titre des exercices antérieurs ainsi que les impôts sur le résultat de la période sous revue et sur le capital imposable.

### **Provisions**

Tous les risques décelables font l'objet de correctifs de valeurs et de constitutions de provisions, en application du principe de prudence. Les corrections de valeur pour risques de défaillance dans les opérations d'intérêts sont présentées directement sous forme de position négative dans les actifs correspondants. Les provisions constituées sur d'autres types de risques sont présentées dans le compte de résultat via le poste «Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes» et au compte «Provisions» du bilan.

Les provisions sont dissoutes dans le compte de résultat, si elles ne sont plus requises d'un point de vue économique et ne peuvent pas être utilisées pour d'autres besoins similaires. Les autres provisions peuvent inclure des réserves latentes.

### **Réserves pour risques bancaires généraux**

Les «Réserves pour risques bancaires généraux» sont assimilées aux fonds propres et sont imposables. La constitution et la dissolution sont comptabilisées via le compte «Variations des réserves pour risques bancaires généraux» du compte de résultat.

### **Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires, crédits par engagement**

Ils sont publiés hors bilan à leur valeur nominale. Les risques décelables font l'objet de provisions portées au passif, en application du principe de prudence.

### **Modification des principes comptables et d'évaluation**

Les principes comptables et d'évaluation ont été adaptés sur la base des PCB suisses modifiées en vertu de la Circ.-FINMA 2015/1. Il en a résulté quelques reclassifications des valeurs de l'année précédente. En outre, la durée d'amortissement maximale pour les valeurs immatérielles a par ailleurs été réduite de 20 à 5 ans, dans des cas justifiés à 10 ans. En conformité avec les PCB, aucune réévaluation des chiffres de l'année précédente n'a été effectuée. Les adaptations n'ont entraîné aucune modification significative de l'évaluation de la situation économique et n'ont eu aucune incidence sur les réserves latentes.

# COMMENTAIRES

## INDICATIONS RELATIVES A LA GESTION DES RISQUES, PARTICULIEREMENT AU NIVEAU DU TRAITEMENT DU RISQUE DE VARIATION DE TAUX, DES AUTRES RISQUES DE MARCHÉ ET DES RISQUES DE CREDIT

### Evaluation des risques par le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Banque CIC (Suisse) SA est régulièrement informé des risques significatifs, auxquels la banque est exposée. Il s'agit des risques de crédit, des risques de marché et de liquidités ainsi que des risques opérationnels ou encore des risques juridiques et de compliance. L'évaluation se base sur la ventilation des risques et les fonds propres utilisés pour les risques de crédit, sur l'utilisation des limites et des scénarios de stress pour les risques de marché, ainsi que sur l'inventaire des risques internes à la banque pour les risques opérationnels. Les contrôles internes, les mesures pour réduire les risques et le reporting font partie de la gestion des risques intégrée dans l'évaluation. La surveillance et l'évaluation permanentes des risques significatifs de même que la saisie de leurs répercussions dans la comptabilité financière sont garanties par des contrôles internes. Le Conseil d'administration détermine et réexamine la politique de risque sur la base de l'évaluation des risques. Pour les explications relatives à la gestion des risques, nous vous renvoyons à la section suivante.

### Gestion des risques

Le Conseil d'administration réexamine périodiquement la pertinence de la politique de risque. Il définit la hauteur des risques que la banque est disposée à prendre et attribue au Comité de direction les compétences requises. Pour chacune des catégories de risque mentionnées ci-après, des organes indépendants assument la gestion et le contrôle des risques. Le Risk Management est responsable de la gestion des risques. Le Risk Office vérifie le respect des limites fixées et est chargé d'établir des rapports sur la situation en matière de risque à l'intention du Comité de direction et du Conseil d'administration.

### Risques de crédit

Les risques de crédit englobent la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de remplir leurs obligations. Les risques de crédit sont limités par des exigences de qualité, la répartition des risques ainsi que par la constitution de marges de couverture.

L'organisation des compétences pour l'autorisation des crédits, dont la solvabilité et la capacité d'endettement des débiteurs sont jugées selon des critères uniformes, est basée sur la notion de risque. En fonction des garanties y afférentes, les crédits sont contrôlés périodiquement et soumis à l'approbation des instances compétentes. Le montant maximal possible des prêts est fonction des valeurs d'avance retenues par la banque et de la capacité du client à assumer le service de la dette. Les hypothèques en deuxième rang doivent être amorties.

### Risques de marché

#### Risques de taux

Les risques de taux inhérents aux opérations au bilan et hors bilan sont gérés par le Risk Council. La gestion de ce type de risque s'effectue sur la base d'analyses de sensibilité et de pronostics de taux internes à la banque. Les méthodes de couverture utilisées sont uniquement des swaps de taux d'intérêt. Les limites sont fixées en tenant compte des implications sur les produits d'intérêts et de l'impact sur les fonds propres. Afin de mesurer le respect des limites pour le risque de changement de taux, la banque utilise un outil informatique ALM.

#### Autres risques de marché

Les autres risques de marché (essentiellement risque de change) sont maîtrisés à l'aide de limites. Les positions de négoce font l'objet de contrôles quotidiens.

### **Risques de liquidité**

La capacité de paiement est contrôlée et garantie dans le cadre des dispositions légales applicables en la matière. La négociabilité des positions pour compte propre de la banque est surveillée de façon régulière.

### **Risques opérationnels**

Des règlements et directives portant sur l'organisation, les processus et le contrôle permettent de limiter les risques opérationnels. La gestion de ces risques s'effectue sur la base de mesures définies. La responsabilité pour les risques opérationnels incombe à chaque ligne de métier. Une gestion systématique ainsi qu'une surveillance et évaluation permanente des risques opérationnels sont effectuées par le Risk Office. Les pertes réalisées sont communiquées régulièrement sous une forme standardisée au Comité de direction et au Conseil d'administration. Les recommandations relatives aux constatations faites aident le Comité de direction à mettre en place des mesures efficaces afin de régulariser des erreurs et des points faibles.

### **Compliance et risques juridiques**

Le Compliance Office contrôle le respect par la banque des dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence applicables. Il veille en outre à l'adaptation des directives et règlements internes aux nouvelles dispositions légales et réglementaires ainsi qu'à leur respect.

## **COMMENTAIRE DES METHODES APPLIQUEES POUR L'IDENTIFICATION DES RISQUES DE DEFAILLANCE ET POUR LA DETERMINATION DU BESOIN DE CORRECTIONS DE VALEUR**

La solvabilité de tous les clients est analysée au moyen du système de rating «Credit Master» de la société RSN Risk Solution Network AG qui est complété par des critères dits «soft factors» (analyse de marché et de produit, appréciation du management, etc.). La surveillance des risques de défaillance est assurée tout au long de la durée du crédit par une analyse régulière des engagements.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances et les intérêts y afférents (y compris intérêts courus), pour lesquelles il existe un risque imminent ou latent de non-performance de la part du débiteur, font l'objet d'une évaluation individuelle conformément à la Circ.-FINMA 2015/1 (Cm 411 ss) et la dépréciation est couverte par des correctifs de valeurs individuels selon le principe de prudence. Les créances hors bilan telles que les engagements fermes, les garanties ou les instruments financiers dérivés sont traitées selon les mêmes principes. Les intérêts demeurés impayés au-delà de 90 jours sont considérés comme étant en souffrance. Ils font l'objet de correctifs de valeur individuels. Les dépréciations de créances sont calculées sur la base de la différence entre la valeur comptable de la créance considérée et la valeur nette estimée de réalisation en tenant compte du risque de contrepartie et du produit net résultant de la réalisation d'éventuelles sécurités rattachées. Les correctifs de valeurs et les provisions sont réexaminés et réajustés régulièrement.

## **COMMENTAIRE DE L'ÉVALUATION DES SURETES DE CREDIT, EN PARTICULIER DES CRITERES IMPORTANTS APPLIQUES A LA DETERMINATION DES VALEURS VENALES ET DES VALEURS D'AVANCE**

L'évaluation des immeubles est réglementée par des directives qui s'appliquent impérativement aussi bien aux experts internes qu'externes à la banque. La «valeur vénale», sur laquelle sera basé le montant de l'avance, est déterminée de la façon suivante :

- Objet habité par son propriétaire : valeur réelle
- Objet de rendement : valeur de rendement
- Objet commercial et industriel utilisé par son propriétaire : valeur d'aliénation réalisable sur le marché ou valeur d'usage (objet à considérer comme outil de travail)
- Terrain à bâtir : valeur du marché selon l'utilisation prévue

La banque utilise des modèles d'évaluation indépendants qui lui permettent de contrôler la plausibilité des estimations retenues. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques dont le rythme dépend du genre de couverture.

Les crédits lombard sont couverts par des avoirs en compte, des placements à terme fixe, des placements fiduciaires et des titres, la valeur brute des couvertures correspondant à la valeur du marché. Les valeurs d'avance des crédits lombard sont fixées sur la base de différents critères, en fonction du type de couverture. Les critères incluent notamment les valeurs du marché quotidiennement disponibles, la diversification du portefeuille et les notations des placements.

Les limites d'avance pour les différentes sûretés sont détaillées dans les directives et sont fixées par le Conseil d'administration.

## **COMMENTAIRE DE LA POLITIQUE D'AFFAIRES LORS DE LA MISE EN ŒUVRE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES, Y COMPRIS HEDGE ACCOUNTING**

La banque utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer les risques de taux et de change. Des swaps et des transactions à terme sont utilisés à cet effet. La banque documente les rapports de couverture, les buts et stratégies de l'opération de couverture lors de la conclusion. Une vérification de l'efficacité est opérée périodiquement. Nous renvoyons à la section relative aux principes comptables et d'évaluation concernant les explications sur la méthode de comptabilisation.

## **COMMENTAIRE DES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRES LA DATE D'ARRETE DU BILAN**

« Après la date d'arrêté du bilan il n'est survenu aucun événement extraordinaire qui aurait eu une incidence significative sur la situation de la Banque CIC (Suisse) SA pour l'exercice sous revue, que ce soit au niveau de ses avoirs, de ses finances ou de ses résultats. »

## INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### PRESENTATION DES COUVERTURES DES CREANCES ET DES OPERATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CREANCES COMPROMISES

en 1000 CHF	Nature des couvertures			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
<b>Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>				
Créances sur la clientèle	117 894	843 448	490 234	1 451 576
Créances hypothécaires	4 015 335	–	–	4 015 335
Immeubles d'habitation	3 014 942	–	–	3 014 942
Immeubles commerciaux	700 130	–	–	700 130
Immeubles artisanaux et industriels	240 125	–	–	240 125
Autres	60 138	–	–	60 138
<b>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) au 31.12.2015</b>	<b>4 133 229</b>	<b>843 448</b>	<b>490 234</b>	<b>5 466 911</b>
Total au 31.12.2014	3 794 169	780 251	470 997	5 045 417
<b>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) au 31.12.2015</b>				
	<b>4 130 174</b>	<b>843 448</b>	<b>480 575</b>	<b>5 454 197</b>
Total au 31.12.2014	3 793 357	780 251	461 062	5 034 670
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	432	124 731	67 144	192 307
Engagements irrévocables	–	17 504	114 085	131 589
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	2 258	2 258
Crédits par engagements	–	–	7 177	7 177
<b>Total au 31.12.2015</b>	<b>432</b>	<b>142 235</b>	<b>190 664</b>	<b>333 331</b>
Total au 31.12.2014	408	132 194	209 952	342 554
<b>Créances compromises</b>				
en 1000 CHF	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
<b>31.12.2015</b>	<b>40 107</b>	<b>28 003</b>	<b>12 104</b>	<b>12 111</b>
31.12.2014	13 078	3 384	9 694	9 719

## REPARTITION DES OPERATIONS DE NEGOCE

en 1000 CHF	31.12.2015	31.12.2014
<b>Opérations de négoce (actifs)</b>		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	–	503
dont cotés	–	503
Titres de participation	–	–
Métaux précieux et matières premières	45	77
Autres actifs du négoce	–	–
<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>580</b>
Dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	–	–
Dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	–	–

## PRESENTATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ACTIFS ET PASSIFS)

en 1000 CHF	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
<b>Instruments de taux</b>						
Swaps	–	–	–	2 471	52 125	402 542
<b>Devises</b>						
Contrats à terme	6 496	810	259 201	–	–	–
Options (OTC)	72	35	14 551	–	–	–
<b>Total avant prise en compte des contrats de netting au 31.12.2015</b>	<b>6 568</b>	<b>845</b>	<b>273 752</b>	<b>2 471</b>	<b>52 125</b>	<b>402 542</b>
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	6 568	845		2 471	52 125	
Total au 31.12.2014	5 632	4 885	304 190	2 480	48 164	390 285
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	5 632	4 885		2 480	48 164	
		Valeurs de remplacement positives		Valeurs de remplacement négatives		
<b>Total après prise en compte des contrats de netting (valeurs cumulées) au 31.12.2015</b>		<b>9 039</b>		<b>52 970</b>		
Total au 31.12.2014		8 112		53 049		
<b>Répartition selon les contreparties</b>	<b>Instances centrales de clearing</b>		<b>Banques et négociants en valeurs mobilières</b>		<b>Autres clients</b>	
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)		–	8 247		792	

## REPARTITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

en 1000 CHF	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres de créance	132 238	183 057	139 553	190 985
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	132 238	183 057	139 553	190 985
dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	–	–	–	–
Titres de participation	16	17	24	24
dont participations qualifiées*	–	–	–	–
Métaux précieux	–	–	–	–
Immeubles	–	2 251	–	3 100
<b>Total</b>	<b>132 254</b>	<b>185 325</b>	<b>139 577</b>	<b>194 109</b>
Dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	65 039	157 076		

La banque ne dispose pas de titres de participation propres dans les immobilisations financières.

\* En cas de détention de 10 % au moins du capital ou des voix.

### Répartition des contreparties

selon la notation	Aaa–Aa3	A1–A3	Baa1–Baa3	Ba1–B3	Inférieur à B3	Sans notation
Titres de créance :						
Valeurs comptables	92 395	39 843	–	–	–	–

Les notations indiquées proviennent de Moody's.

## PRESENTATION DES PARTICIPATIONS

en 1 000 CHF	Valeur d'acqui- sition	Corrections de valeur cumulées	Valeur comptable 31.12.2014	Investis- sements	Désinves- tisements	Corrections de valeur	Valeur comptable 31.12.2015
Participations non évaluées selon la mise en équivalence							
sans valeur boursière	3 164	–	3 164	–	–	–	3 164
<b>Total des participations</b>	<b>3 164</b>	<b>–</b>	<b>3 164</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3 164</b>

## INDICATION DES ENTREPRISES DANS LESQUELLES LA BANQUE DETIENT UNE PARTICIPATION PERMANENTE SIGNIFICATIVE, DIRECTE OU INDIRECTE

en 1 000 CHF		31.12.2015			
Raison sociale et siège	Activité	Capital social	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe
ICM Finance SA, Bâle	Société financière	100	100	100	Oui

## PRESENTATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en 1 000 CHF

	2015							
	Valeur d'acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable 31.12.2014	Change- ment d'affecta- tion	Investis- sements	Désin- vestisse- ments	Amortis- sements	Valeur comptable 31.12.2015
Immeubles à l'usage de la banque	28 791	-13 945	14 846	-	50	-	-1 118	13 778
Aménagements dans des immeubles de tiers	6 440	-5 060	1 380	-	623	-	-376	1 627
Software développé à l'interne ou acquis séparément	28 680	-21 252	7 428	-	1 283	-	-5 725	2 986
Autres immobilisations corporelles	8 889	-6 186	2 703	-	1 998	-	-1 045	3 656
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>72 800</b>	<b>-46 443</b>	<b>26 357</b>	<b>-</b>	<b>3 954</b>	<b>-</b>	<b>-8 264</b>	<b>22 047</b>

Après le passage aux nouvelles PCB, la perte de fusion est désormais présentée séparément comme valeur immatérielle. Le total des immobilisations corporelles à la fin 2014 diffère donc du rapport annuel 2014.

## PRESENTATION DES VALEURS IMMATERIELLES

en 1 000 CHF

	2015						
	Valeur d'acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable 31.12.2014	Investis- sements	Désin- vestisse- ments	Amortis- sements	Valeur comptable 31.12.2015
Perte de fusion	7 276	-2 183	5 093	-	-	-5 093	-
<b>Total des valeurs immatérielles</b>	<b>7 276</b>	<b>-2 183</b>	<b>5 093</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-5 093</b>	<b>-</b>

Après le passage aux nouvelles PCB, la durée maximale d'amortissement des valeurs immatérielles passe de 20 ans à 5 ans en général, avec un maximum de 10 ans dans des cas justifiés. Après 7 ans, la perte de fusion a par conséquent été entièrement amortie au cours de l'année sous revue.

## REPARTITION DES AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

en 1000 CHF

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Compte de compensation	45 966	41 945	–	–
Paie ment anticipé d'impôt <sup>1</sup>	22 684	6 054	–	–
Comptes d'ordre	1 509	1 713	8 716	5 707
Impôts indirects	1 918	200	2 304	4 544
Coupons	29	3	8	5
Montant activé relatif aux réserves de contribution de l'employeur	–	–	–	–
Montant activé relatif aux autres actifs résultant des institutions de prévoyance	–	–	–	–
Badwill	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>72 106</b>	<b>49 915</b>	<b>11 028</b>	<b>10 256</b>

<sup>1</sup> Des impôts pour des exercices non encore imposés ont été payés d'avance au cours de l'année sous revue.

## INDICATION DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CEDES EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RESERVE DE PROPRIETE

en 1 000 CHF	Valeurs comptables	Engagements effectifs
<b>Actifs nantis / cédés</b>		
Compte nostro Eurex	1 501	1 501
Créances résultant de papiers monétaires	126	126
Propres titres Eurex	400	400
Propres titres BNS	30 921	30 921
Créances hypothécaires mises en gage ou cédées en garantie de prêts sur lettres de gage	815 756	541 956
<b>Actifs sous réserve de propriété</b>	–	–
<b>Total</b>	<b>848 704</b>	<b>574 904</b>

## INDICATION DES ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PREVOYANCE PROFESSIONNELLE AINSI QUE DU NOMBRE ET DU TYPE DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES DE LA BANQUE DETENUS PAR CES INSTITUTIONS

en 1000 CHF	31.12.2015	31.12.2014
A la date d'arrêt du bilan, les avoirs en comptes courants et placements des institutions de prévoyance du personnel de la Banque CIC (Suisse) SA s'élevaient à :	13 620	14 121

## INDICATIONS RELATIVES A LA SITUATION ECONOMIQUE DES PROPRES INSTITUTIONS DE PREVOYANCE

### Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

La banque dispose de réserves de contributions de l'employeur constituées à partir d'attributions facultatives. Les variations alourdissent ou allègent les charges de personnel, il n'y a pas d'activation.

en 1 000 CHF	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
RCE de la Caisse de pension de la Banque CIC (Suisse) SA	93	–

### Présentation de l'avantage / engagement économique et des charges de prévoyance

en 1 000 CHF	Excédent / insuffisance de couverture <b>31.12.2015</b>	Part économique de la banque		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		<b>31.12.2015</b>	31.12.2014			<b>2015</b>	2014
Institutions de pré- voyance avec excédent	–	–	–	–	5 541	5 541	4 549

Le taux de couverture prévisionnel au 31.12.2015 pour la Caisse de pension de la Banque CIC (Suisse) SA est de 114.4 pour cent et celui de la Caisse des cadres de la Banque CIC (Suisse) SA est de 116.7 pour cent. Les chiffres définitifs au 31.12.2015 n'étaient pas encore disponibles au moment de l'établissement du rapport annuel.

## PRESENTATION DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET DES EMPRUNTS A CONVERSION OBLIGATOIRE EN COURS

Emetteur		Taux d'intérêt moyen pondéré	Echéances	Montant dû en 1 000 CHF <b>31.12.2015</b>	Montant dû en 1 000 CHF 31.12.2014
Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire	Non subordonné	1.06%	2016–2032	475 400	445 900

Par année d'échéance en 1 000 CHF	2016	2017	2018	2019	2020	après 2020	Total CHF
	32 100	63 800	45 000	48 200	28 000	258 300	475 400

## PRESENTATION DES CORRECTIONS DE VALEUR, DES PROVISIONS ET DES RESERVES POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX AINSI QUE DE LEURS VARIATIONS DURANT L'EXERCICE DE REFERENCE

en 1 000 CHF

2015

	Etat 31.12.2014	Utilisations conformes au but	Reclassi- fications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvre- ments	Nouvelles constitu- tions à la charge du compte de résultat	Disso- lutions par le compte de résultat	Etat 31.12.2015
Provisions pour engage- ments de prévoyance	1 147	-124	-	-	-	-	-	1 023
Autres provisions <sup>1</sup>	78 732	-4 472	-	-18	-	3 655	-	77 897
<b>Total des provisions</b>	<b>79 879</b>	<b>-4 596</b>	<b>-</b>	<b>-18</b>	<b>-</b>	<b>3 655</b>	<b>-</b>	<b>78 920</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux <sup>2</sup></b>	<b>34 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>34 000</b>
<b>Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays</b>	<b>11 062</b>	<b>-903</b>	<b>-</b>	<b>-603</b>	<b>2 172</b>	<b>2 485</b>	<b>-</b>	<b>14 213</b>
Dont corrections de valeur pour les risques de défaut- lance des créances compromises	10 279	-878	160	-603	668	2 485	-	12 111
Dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances en souffrance	783	-25	-160	-	1 504	-	-	2 102
Dont corrections de valeur pour les risques latents	-	-	-	-	-	-	-	-

<sup>1</sup> La Banque CIC (Suisse) SA peut, dans le cadre de ses activités ordinaires, être impliquée dans diverses procédures politiques et juridiques. Pour faire face aux obligations et aux frais potentiels pouvant en résulter, des provisions sont constituées. Pour le calcul des provisions, nous tenons compte des incertitudes existant par nature et des marges d'interprétation des faits.

Parmi les «Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat», CHF 3.5 mio concernent l'augmentation de la part libre des corrections de valeur pour les risques de défaillance (recouvrement disponible). Le recouvrement disponible représente des réserves latentes.

<sup>2</sup> Les réserves pour risques bancaires généraux sont imposées.

## PRESENTATION DU CAPITAL SOCIAL

en 1 000 CHF

	31.12.2015			31.12.2014		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
<b>Capital social</b>						
Capital-actions	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000
dont libéré	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000

La banque ne dispose ni de capital autorisé ni de capital conditionnel.

## INDICATION DES CREANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES LIEES

en 1 000 CHF	Créances		Engagements	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Participants qualifiés	90 709	43 681	1 015 769	1 236 336
Sociétés du groupe	–	–	–	–
Sociétés liées	2 568	3 885	166 819	399 901
Affaires d'organes	12 075	11 926	1 927	1 478
Autres parties liées	–	–	–	–

### Transactions avec des personnes morales et physiques liées

Les opérations effectuées avec des personnes liées sont traitées aux conditions usuelles du marché. Les refinancements nécessaires à court terme sur les marchés financiers sont opérés de façon prépondérante auprès du groupe Crédit Mutuel-CIC. Les placements monétaires à court terme sont généralement effectués auprès de banques au sein du groupe Crédit Mutuel-CIC. Pour ces placements à l'intérieur du groupe, les conditions d'intérêt sont identiques à celles appliquées à des tiers sur le marché.

Les membres du Conseil d'administration et du Comité de direction ainsi que les personnes (physiques) qui leur sont liées bénéficient pour leurs transactions (opérations de titres, trafic des paiements, obtention de crédits et rémunération de fonds investis) des mêmes conditions préférentielles usuelles dans le secteur bancaire que les collaborateurs.

### Indications relatives aux opérations hors bilan

Les opérations hors bilan effectuées avec des parties liées sont également exécutées aux conditions usuelles du marché. Il s'agit d'engagements de couverture de crédit, de cautionnements, d'opérations fiduciaires et d'engagements de crédits irrévocables.

## INDICATION DES PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS

en 1 000 CHF	31.12.2015		31.12.2014	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
<b>Participants significatifs et groupes de participants liés par des conventions de vote avec droit de vote</b>				
Crédit Industriel et Commercial, Paris	125 000	100.00	125 000	100.00

La Banque CIC (Suisse) SA est filiale à 100 pour cent du groupe bancaire français Crédit Industriel et Commercial (CIC), Paris. Le groupe CIC est lui-même majoritairement contrôlé par le groupe bancaire français Crédit Mutuel-CIC.

## INDICATIONS RELATIVES AUX PROPRES PARTS DU CAPITAL ET A LA COMPOSITION DU CAPITAL PROPRE

### Actions propres

La Banque CIC (Suisse) SA ne possède pas de propres titres de participation.

### Capital-actions

en 1 000 CHF	31.12.2015		31.12.2014	
	Nombre de titres	Valeur nominale	Nombre de titres	Valeur nominale
Capital-actions	125 000	125 000	125 000	125 000
dont libéré	125 000	125 000	125 000	125 000
dont lié à des droits et restrictions particuliers	–	–	–	–

Il s'agit d'actions nominatives.

### Réserves non distribuables

en 1 000 CHF	31.12.2015	31.12.2014
Montant non distribuable des réserves légales issues du capital	–	–
Montant non distribuable des réserves légales issues du bénéfice	29 200	29 200
Montant non distribuable des réserves facultatives issues du bénéfice	–	–
<b>Total des réserves non distribuables</b>	<b>29 200</b>	<b>29 200</b>

### Indications relatives aux transactions avec les participants en leur qualité de participants

Les transactions avec des participants sont réalisées selon des conditions usuelles de marché et effectuées au moyen de liquidités.

## PRESENTATION DE LA STRUCTURE DES ECHEANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

en 1 000 CHF

	À vue Dénonçable			Échu			Im- mobilisé	Total
	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans				
<b>Actifs / instruments financiers</b>								
Liquidités	761 319	–	–	–	–	–	–	761 319
Créances sur les banques	129 384	–	–	–	–	10 000	–	139 384
Créances sur la clientèle	4 286	288 372	838 265	183 411	81 074	46 509	–	1 441 917
Créances hypothécaires	475	2 852 951	41 878	88 665	562 085	466 226	–	4 012 280
Opérations de négoce	45	–	–	–	–	–	–	45
Valeurs de remplace- ment positives d'instruments financiers dérivés	9 039	–	–	–	–	–	–	9 039
Immobilisations financières	16	–	5 000	17 002	69 200	41 036	–	132 254
<b>Total au 31.12.2015</b>	<b>904 564</b>	<b>3 141 323</b>	<b>885 143</b>	<b>289 078</b>	<b>712 359</b>	<b>563 771</b>	<b>–</b>	<b>6 496 238</b>
Total au 31.12.2014	716 466	2 825 278	969 237	244 613	746 479	563 072	2 251	6 067 396
<b>Fonds étrangers / instruments financiers</b>								
Engagements envers les banques	172 440	–	355 827	750 000	68 000	83 873	–	1 430 140
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1 491 315	797 172	873 953	849 838	167 000	10 000	–	4 189 278
Valeurs de remplace- ment négatives d'instruments financiers dérivés	52 970	–	–	–	–	–	–	52 970
Obligations de caisse	–	–	300	136	5 257	110	–	5 803
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	–	–	–	32 100	185 000	258 300	–	475 400
<b>Total au 31.12.2015</b>	<b>1 716 725</b>	<b>797 172</b>	<b>1 230 080</b>	<b>1 632 074</b>	<b>425 257</b>	<b>352 283</b>	<b>–</b>	<b>6 153 591</b>
Total au 31.12.2014	1 643 493	614 211	1 430 437	1 301 766	407 579	270 077	–	5 667 563

**PRESENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS REPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ETRANGER  
SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE**

en 1 000 CHF

	31.12.2015			31.12.2014		
	Suisse	Étranger	Total	Suisse	Étranger	Total
<b>Actifs</b>						
Liquidités	761 319	–	761 319	591 189	1 317	592 506
Créances sur les banques	35 146	104 238	139 384	36 682	206 886	243 568
Créances sur la clientèle	998 489	443 428	1 441 917	898 661	455 302	1 353 963
Créances hypothécaires	4 009 941	2 339	4 012 280	3 678 277	2 430	3 680 707
Opérations de négoce	45	–	45	77	503	580
Valeurs de remplacement positives						
d'instruments financiers dérivés	7 352	1 687	9 039	5 507	2 605	8 112
Immobilisations financières	39 030	93 224	132 254	41 291	144 034	185 325
Comptes de régularisation	7 579	1 416	8 995	7 700	1 869	9 569
Participations	3 163	1	3 164	3 163	1	3 164
Immobilisations corporelles	22 047	–	22 047	26 357	–	26 357
Valeurs immatérielles	–	–	–	5 093	–	5 093
Autres actifs	36 865	35 241	72 106	16 662	33 253	49 915
<b>Total des actifs</b>	<b>5 920 976</b>	<b>681 574</b>	<b>6 602 550</b>	<b>5 310 659</b>	<b>848 200</b>	<b>6 158 859</b>
<b>Passifs</b>						
Engagements envers les banques	168 974	1 261 166	1 430 140	156 918	1 665 730	1 822 648
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	3 660 254	529 024	4 189 278	2 794 184	596 994	3 391 178
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés						
	14 927	38 043	52 970	15 727	37 322	53 049
Obligations de caisse	5 803	–	5 803	7 837	–	7 837
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage						
	475 400	–	475 400	445 900	–	445 900
Comptes de régularisation	27 327	98	27 425	24 075	1 637	25 712
Autres passifs	10 719	309	11 028	9 789	467	10 256
Provisions	78 739	181	78 920	79 879	–	79 879
Réserves pour risques bancaires généraux						
	34 000	–	34 000	34 000	–	34 000
Capital social	125 000	–	125 000	125 000	–	125 000
Réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement						
	8 101	–	8 101	8 101	–	8 101
Réserve légale issue du bénéfice	29 200	–	29 200	29 200	–	29 200
Réserves facultatives issues du bénéfice						
	125 000	–	125 000	118 500	–	118 500
Bénéfice reporté	1 098	–	1 098	1 249	–	1 249
Bénéfice	9 187	–	9 187	6 350	–	6 350
<b>Total des passifs</b>	<b>4 773 729</b>	<b>1 828 821</b>	<b>6 602 550</b>	<b>3 856 709</b>	<b>2 302 150</b>	<b>6 158 859</b>

## REPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU PAR GROUPES DE PAYS (PRINCIPE DU DOMICILE)

en 1 000 CHF	31.12.2015		31.12.2014	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
<b>Actifs</b>				
Europe	503 223	7.62	666 262	10.82
Amérique du nord	26 887	0.41	43 084	0.70
Asie	87 934	1.33	99 337	1.61
Zone caraïbe	42 383	0.64	10 593	0.17
Océanie	69	0.00	10 911	0.18
Afrique	3 171	0.05	249	0.00
Amérique latine	17 907	0.27	17 764	0.29
<b>Total des actifs étrangers</b>	<b>681 574</b>	<b>10.32</b>	<b>848 200</b>	<b>13.77</b>
Suisse	5 920 976	89.68	5 310 659	86.23
<b>Total des actifs</b>	<b>6 602 550</b>	<b>100.00</b>	<b>6 158 859</b>	<b>100.00</b>

## REPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS SELON LA SOLVABILITE DES GROUPES DE PAYS (DOMICILE DU RISQUE)

en 1 000 CHF	Expositions nettes à l'étranger 31.12.2015		Expositions nettes à l'étranger 31.12.2014	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
<b>Moody's</b>				
Aaa – Aa3	808 487	90.85	714 511	84.20
A1 – A3	25 499	2.86	3 066	0.36
Baa1 – Baa3	52 623	5.91	25 409	2.99
Ba1 – Ba2	253	0.03	89 575	10.56
Ba3	3	0.00	5	0.00
B1 – B3	86	0.01	10 256	1.21
Caa1 – C	1 223	0.14	5 320	0.63
Sans notation	1 742	0.20	414	0.05
<b>Total</b>	<b>889 916</b>	<b>100.00</b>	<b>848 556</b>	<b>100.00</b>

**PRESENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS REPARTIS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES  
POUR LA BANQUE AU 31.12.2015**

en 1 000 CHF

	CHF	USD	EUR	Autres	Total
<b>Actifs</b>					
Liquidités	755 061	324	5 723	211	761 319
Créances sur les banques	24 583	23 434	49 861	41 506	139 384
Créances sur la clientèle	655 055	247 979	519 237	19 646	1 441 917
Créances hypothécaires	4 009 833	–	2 447	–	4 012 280
Opérations de négoce	–	–	–	45	45
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	9 007	32	–	–	9 039
Immobilisations financières	121 340	4	10 910	–	132 254
Comptes de régularisation	8 368	136	445	46	8 995
Participations	3 163	–	1	–	3 164
Immobilisations corporelles	22 047	–	–	–	22 047
Valeurs immatérielles	–	–	–	–	–
Autres actifs	72 077	29	–	–	72 106
<b>Total des actifs bilantaires</b>	<b>5 680 534</b>	<b>271 938</b>	<b>588 624</b>	<b>61 454</b>	<b>6 602 550</b>
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	11 733	124 941	119 144	17 935	273 753
<b>Total des actifs</b>	<b>5 692 267</b>	<b>396 879</b>	<b>707 768</b>	<b>79 389</b>	<b>6 876 303</b>

**PRESENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS REPARTIS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES  
POUR LA BANQUE AU 31.12.2015**

en 1 000 CHF

	CHF	USD	EUR	Autres	Total
<b>Passifs</b>					
Engagements envers les banques	1 116 362	107 505	176 818	29 455	1 430 140
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	3 429 115	241 533	483 263	35 367	4 189 278
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	50 929	212	1 829	–	52 970
Obligations de caisse	5 803	–	–	–	5 803
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	475 400	–	–	–	475 400
Comptes de régularisation	26 914	250	261	–	27 425
Autres passifs	8 399	50	2 574	5	11 028
Provisions	78 795	70	55	–	78 920
Réserves pour risques bancaires généraux	34 000	–	–	–	34 000
Capital social	125 000	–	–	–	125 000
Réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement	8 101	–	–	–	8 101
Réserve légale issue du bénéfice	29 200	–	–	–	29 200
Réserves facultatives issues du bénéfice	125 000	–	–	–	125 000
Bénéfice reporté	1 098	–	–	–	1 098
Bénéfice	9 187	–	–	–	9 187
<b>Total des passifs bilantaires</b>	<b>5 523 303</b>	<b>349 620</b>	<b>664 800</b>	<b>64 827</b>	<b>6 602 550</b>
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	164 546	46 905	43 452	12 877	267 780
<b>Total des passifs</b>	<b>5 687 849</b>	<b>396 525</b>	<b>708 252</b>	<b>77 704</b>	<b>6 870 330</b>
<b>Position nette par devise</b>	<b>4 418</b>	<b>354</b>	<b>–484</b>	<b>1 685</b>	

## INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS HORS BILAN

### REPARTITION DES CREANCES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

en 1 000 CHF	31.12.2015	31.12.2014
Engagements de couverture de crédit et similaires	32 889	31 779
Garanties de prestation de garantie et similaires	156 896	128 220
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	2 522	4 599
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>192 307</b>	<b>164 598</b>

### REPARTITION DES CREDITS PAR ENGAGEMENT

en 1 000 CHF	31.12.2015	31.12.2014
Engagements résultant de paiements différés («deferred payments»)	7 177	3 169
<b>Total des crédits par engagement</b>	<b>7 177</b>	<b>3 169</b>

### REPARTITION DES OPERATIONS FIDUCIAIRES

en 1 000 CHF	31.12.2015	31.12.2014
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	5 408	3 095
Placements fiduciaires auprès de sociétés du groupe et de sociétés liées	81 835	97 485
<b>Total des opérations fiduciaires</b>	<b>87 243</b>	<b>100 580</b>

## INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### REPARTITION DU RESULTAT DES OPERATIONS DE NEGOCE ET DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

en 1 000 CHF	2015	2014
<b>Répartition selon les secteurs d'activités</b>		
Opérations de négoce combinées <sup>1</sup>	12 861	7 857
<b>Total du résultat de négoce</b>	<b>12 861</b>	<b>7 857</b>
<b>Répartition selon les risques sous-jacents</b>		
Résultat de négoce provenant des :		
devises	13 047	7 666
monnaies étrangères et métaux précieux	-315	138
titres	129	53
<b>Total du résultat de négoce</b>	<b>12 861</b>	<b>7 857</b>
dont provenant de l'option de la juste valeur	-	-

<sup>1</sup> La Banque CIC (Suisse) SA ne tient pas de comptes par secteur.

### INDICATION D'UN PRODUIT DE REFINANCEMENT SIGNIFICATIF DANS LE COMPTE «PRODUITS DES INTERETS ET DES ESCOMPTES» AINSI QUE DES INTERETS NEGATIFS SIGNIFICATIFS

en 1 000 CHF	2015	2014
Produit de refinancement significatif dans le compte produits des intérêts et des escomptes	-	-
Intérêts négatifs réduisant les produits d'intérêts	888	-
Intérêts négatifs réduisant les charges d'intérêts	4 034	-

### REPARTITION DES CHARGES DE PERSONNEL

en 1 000 CHF	2015	2014
Salaires	44 609	43 343
Charges sociales	3 608	3 675
Cotisations aux institutions de prévoyance du personnel	5 541	4 549
Autres charges de personnel	1 717	1 937
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>55 475</b>	<b>53 504</b>

## REPARTITION DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

en 1 000 CHF	2015	2014
Coût des locaux	4 591	4 348
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	10 716	11 408
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	180	231
Honoraires de la société d'audit	558	732
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	522	715
dont pour d'autres prestations de service	36	17
Autres charges d'exploitation	8 654	7 203
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>24 699</b>	<b>23 922</b>

## PRESENTATION DES IMPOTS COURANTS ET LATENTS, AVEC INDICATION DU TAUX D'IMPOSITION

en 1 000 CHF	2015	2014
Charges relatives aux impôts courants	4 571	3 033
Charges relatives aux impôts latents sur le revenu	–	–
<b>Total des charges relatives aux impôts</b>	<b>4 571</b>	<b>3 033</b>
Taux d'imposition moyen pondéré sur la base du résultat opérationnel	33.2%	28.0%

# RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

A l'Assemblée générale de  
Banque CIC (Suisse) SA, Bâle

Bâle, le 3 mars 2016

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Banque CIC (Suisse) SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, état des capitaux propres et l'annexe (pages 22 à 50) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Stefan Fuchs  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

Jan Streit  
Expert-réviseur agréé

## RATIOS DE FONDS PROPRES ET DE LIQUIDITES

### RATIOS DE FONDS PROPRES SELON LA CIRC.-FINMA 2016/1

en %	31.12.2015	31.12.2014
Ratio des fonds propres de base durs (ratio CET1) <sup>1</sup>	10.4%	10.8%
Ratio des fonds propres de base (ratio T1) <sup>2</sup>	12.3%	12.9%
Ratio des fonds propres globaux <sup>3</sup>	14.1%	14.8%

<sup>1</sup> Objectif de fonds propres CET1 selon la Circ.-FINMA 11/2 pour les banques de catégorie 4 : 7.4 pour cent (y compris le volant anticyclique : 8.1 pour cent)

<sup>2</sup> Objectif de fonds propres T1 selon la Circ.-FINMA 11/2 pour les banques de catégorie 4 : 9.0 pour cent (y compris le volant anticyclique : 9.9 pour cent)

<sup>3</sup> Objectif de fonds propres globaux selon la Circ.-FINMA 11/2 pour les banques de catégorie 4 : 11.2 pour cent (y compris le volant anticyclique : 11.9 pour cent)

### RATIO DE LEVIER SELON LA CIRC.-FINMA 2015/3

en 1000 CHF et en %	31.12.2015	31.12.2014
Fonds propres de base totaux nets pris en compte (Tier 1)	391 487	377 206
Engagement total pour le ratio de levier	6 827 689	6 339 742
Ratio de levier	5.7%	5.9%

### RATIO DE LIQUIDITE A COURT TERME SELON LA CIRC.-FINMA 2015/2

	4 <sup>e</sup> trimestre 2015	3 <sup>e</sup> trimestre 2015
en 1000 CHF et en %	Moyenne	Moyenne
Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	882 455	935 597
Total des sorties nettes de trésorerie	764 140	793 903
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	115.5%	117.8%

La publication des exigences en matière de fonds propres, du ratio de levier et du ratio de liquidité à court terme s'effectue en conformité avec les prescriptions de la Circ.-FINMA 2016/1. En tant que membre du groupe Crédit Mutuel-CIC, la Banque CIC (Suisse) SA est exemptée des autres obligations de publication des fonds propres. Les données correspondantes figurent dans le rapport annuel du groupe Crédit Mutuel-CIC.

## SIEGE PRINCIPAL

**Banque CIC (Suisse) SA**  
Marktplatz 13  
Case postale 216  
4001 Bâle  
T +41 61 264 12 00  
F +41 61 264 12 01

[www.cic.ch](http://www.cic.ch)

Membre du Groupe Crédit Mutuel-CIC

## SITES

**Bâle**  
**Bank CIC (Schweiz) AG**  
Marktplatz 11 – 13  
Postfach 216  
4001 Basel  
T +41 61 264 12 00  
F +41 61 264 12 01

**Lausanne**  
**Banque CIC (Suisse) SA**  
Rue du Petit-Chêne 26  
Case postale 370  
1001 Lausanne  
T +41 21 614 03 60  
F +41 21 614 03 65

**Sion**  
**Banque CIC (Suisse) SA**  
Place du Midi 21  
Case postale 196  
1951 Sion  
T +41 27 329 47 50  
F +41 27 329 47 51

**Fribourg**  
**Banque CIC (Suisse) SA**  
Av. de la Gare 1  
Case postale 135  
1701 Fribourg  
T +41 26 350 80 00  
F +41 26 350 80 99

**Lugano**  
**Banca CIC (Svizzera) SA**  
Via Ferruccio Pelli 15  
Casella postale 5873  
6901 Lugano  
T +41 91 911 63 63  
F +41 91 922 21 23

**Zurich**  
**Bank CIC (Schweiz) AG**  
Löwenstrasse 62  
Postfach  
8021 Zürich  
T +41 44 225 22 11  
F +41 44 225 22 21

**Genève**  
**Banque CIC (Suisse) SA**  
Av. de Champel 29  
Case postale 327  
1211 Genève 12  
T +41 22 839 35 00  
F +41 22 839 35 35

**Neuchâtel**  
**Banque CIC (Suisse) SA**  
Faubourg du Lac 2  
Case postale 1913  
2001 Neuchâtel  
T +41 32 723 58 00  
F +41 32 723 58 01

### Mentions légales

Responsable du contenu: Banque CIC (Suisse) SA, Bâle  
Concept, mise en page et réalisation: Brainheart, Bâle  
Traduction: Apostroph SA, Lucerne  
Préimpression, impression: Kreis Druck AG, Bâle  
© 2016

 **BANQUE CIC |SUISSE|**

C'est pour vous que nous entreprenons